

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2364 - 22 novembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

TVA, écotaxe, licenciements...

**Aux travailleurs
de prendre
la tête de la
fronde sociale**

Philippines

p.3



**Le typhon
et la pauvreté tuent**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Ayraut et la « remise à plat de la fiscalité »
- L'appel à manifester le 1^{er} décembre contre le « matraquage fiscal »
- La TVA et les classes populaires
- Le Pen et l'Outre-mer
- p. 5 ■ Le budget 2014
- La dette publique ou le pillage de l'État par la bourgeoisie
- La prise en compte de la pénibilité du travail
- p. 6 ■ Hausse du nombre de chômeurs de longue durée
- RSA : les seuls assistés, ce sont les nantis
- Les violences faites aux femmes
- La visite de Sapin à la Réunion
- p. 7 ■ Peillon et la réforme du statut des enseignants
- Choisy-le-Roi : la grève dans les écoles
- Incendie de l'hôtel Paris-Opéra
- Décès de notre camarade Michel Étienne
- p. 11 ■ Le plan de « résistance économique » de Montebourg
- Le projet sur les retraites à l'Assemblée
- Expulsion de Roms à Saint-Ouen
- p. 16 ■ Il faut que les travailleurs prennent l'offensive
- Oullins (Rhône) : solidarité avec les demandeurs d'asile
- La qualification des Bleus pour le Mondial

Dans le monde

- p. 8/9 ■ La visite de Hollande en Israël
- Arabie Saoudite : une chasse aux immigrés
- Haïti : manifestations contre la corruption et la vie chère
- Philippines : les conséquences du typhon
- p. 10 ■ Espagne : la grève des salariés du nettoyage à Madrid
- Italie : manifestation à Naples contre les décharges toxiques

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Continental - Clairoux (Oise)
- Bosch - Vénissieux (Rhône)
- p. 13 ■ Aéroport de Toulouse-Blagnac
- Hôpital du Vinatier - Bron (Rhône)
- p. 14 ■ Ikea France
- Le rapport Bailly sur le travail du dimanche
- Non au travail les jours fériés
- Fermeture d'un centre dentaire à Paris 19^{ème}
- p. 15 ■ Snecma - Gennevilliers (92)
- H & M Le Bourget (93)
- La semaine du handicap
- Orléans : licenciements à la République du Centre

Réunions publiques

Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs

avec
Nathalie Arthaud

avec
Jean-Pierre Mercier

SAINT-ÉTIENNE
Jeudi 21 novembre
à 19 h
Amicale laïque
de la Chaléassière
9, rue Jean-François-Revollier

PERPIGNAN
Mercredi 27 novembre
à 19 h
Salle des Libertés,
rue Edmond-Bartissol

CHARTRES
Jeudi 28 novembre
à 20 h
Espace Jean-Moulin,
22, rue Jean-Moulin
à Champhol

**BRIVE-
LA-GAILLARDE**
Jeudi 19 décembre
à 20 h
Salle Dumazaud,
rue de Selves

BÈGLES
Jeudi 21 novembre
à 20 h
Salle Jean-Lurçat
20, rue
Pierre-et-Marie-Curie

TARBES
Vendredi 22 novembre
à 20 h
Bourse du travail
place des
Droits-de-l'Homme

VITROLLES
Mardi 26 novembre
à 18 h
Centre social Le Bartas
Quartier La Petite Gar-
rigue - Bât. B

LANESTER
Mercredi 27 novembre
à 20 h 30
Salle Tam-Tam
à la Médiathèque



Au sommaire de Lutte de classe n° 155 (novembre 2013)

- Europe
Immigration : les murs de la honte de l'Europe capitaliste
 - France
Emprunts toxiques : comment les banques ont sciemment ruiné les collectivités
 - «Départements d'outre-mer»
Il y a 60 ans, la grève des fonctionnaires
 - Italie
Fiat, un groupe capitaliste à l'avant-garde... du combat contre la classe ouvrière
- Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :
**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les travailleurs doivent prendre la tête de la fronde sociale

Les agriculteurs, les camionneurs, les centres équestres, les sages-femmes, les parents d'élèves, tous s'organisent pour faire entendre leur colère. Il faut que les travailleurs fassent entendre leurs revendications de classe avec autant de vigueur.

Certes, il n'y a pas un jour sans que les travailleurs se battent. Récemment, il y a eu les ouvriers de Marine Harvest en Bretagne, les salariés d'Alcatel-Lucent, ceux de La Redoute et, demain, d'autres travailleurs frappés par les licenciements se mobiliseront. Mais pour peser politiquement, il faut que les travailleurs fassent de toutes ces luttes un seul et même combat contre les licenciements.

Personne ne le fera à leur place ! Et sûrement pas le patronat, quand bien même il se pose en défenseur de l'emploi. Tous les patrons qui veulent des aides s'abritent derrière la « sauvegarde de l'emploi ». Mais, depuis le début de la crise, les banquiers comme les grands groupes ont encaissé les milliards de l'État... et ils continuent à licencier.

Les patrons font de leurs profits la priorité ? Eh bien, les travailleurs doivent faire, de la lutte pour leur emploi et leur salaire, leur priorité !

Les grands groupes ont de quoi payer les salaires des travailleurs et, à défaut, qu'ils puisent dans les fortunes accumulées par les grands actionnaires. Les difficultés éventuelles, y compris celles des plus petites entreprises, doivent être palliées par les plus riches, par les plus fortunés, par les banques, celles-là mêmes que l'État a aidées à traverser la crise. Les travailleurs n'ont pas à servir d'amortisseurs.

L'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire sont des exigences pour tous les travailleurs.

Comment ne pas se sentir menacé quand le chômage frappe indistinctement les anciens comme les plus jeunes, les travailleurs qualifiés comme ceux qui ne le sont pas, les ouvriers des petites entreprises comme des grandes ? Comment ne pas voir que le licenciement est aussi une arme utilisée par le patronat pour faire pression sur les travailleurs et pour aggraver l'exploitation de tous ?

La fermeture d'une usine est un drame pour les ouvriers qui y travaillent comme pour les buralistes, les coiffeurs, les restaurateurs, les garagistes qui voient leurs commerces désertés. L'interdiction des licenciements est une mesure de salut public.

C'est sur les impôts que la colère s'exprime le plus aujourd'hui, mais là aussi les travailleurs ont leur mot à dire. Comme souvent, ce sont les plus riches qui hurlent le plus. Et les entendre se plaindre de payer trop d'impôts alors qu'ils sont riches à millions est écœurant.

Oui, le véritable matraquage fiscal concerne les classes populaires. Les mesures fiscales décidées en douce ont fait que près d'un million de salariés et de retraités modestes qui ne payaient pas d'impôt sur le revenu sont devenus imposables. Et combien de travailleurs ont à payer 100, 200, 300 euros de plus ?

Le gouvernement a reculé partiellement sur l'éco-taxe, il faut le faire reculer complètement. Et, plus important encore pour les travailleurs, il faut le contraindre à abandonner la hausse de la TVA !

La TVA est la taxe qui rapporte le plus à l'État, c'est l'impôt qui frappe le plus les travailleurs et les plus pauvres. Avec la TVA, tout le monde paye le même taux d'impôt, qu'on soit millionnaire, smicard ou chômeur : il n'y a pas plus injuste ! Augmenter la TVA pour financer les 20 milliards du crédit d'impôt compétitivité offerts au patronat, c'est prendre dans la poche des pauvres pour donner aux riches. Il ne faut pas l'accepter.

Sur la TVA ou sur les fermetures d'usines, les travailleurs, les commerçants et les artisans qui ne vivent que de leur travail peuvent se battre côte à côte. Mais les travailleurs ne doivent pas rester une force d'appoint, ils doivent prendre la tête du combat, en mettant en avant leurs objectifs essentiels : le combat pour garantir l'emploi de tous.

Ce n'est pas un combat catégoriel. C'est se battre pour la jeunesse, c'est se battre pour que la classe productive ne soit pas poussée vers la déchéance, c'est sauver ce que la société a de plus vital.

La rapacité des capitalistes menace l'ensemble du monde du travail, mais les exploités peuvent s'y opposer par leur lutte, de sorte que les emplois, les salaires et les conditions de vie des classes populaires deviennent intouchables.

La droite et l'extrême droite se font les championnes de l'opposition au gouvernement, sans rien vouloir changer pour les exploités, si ce n'est en pire. À l'inverse, la lutte des travailleurs est la seule qui peut ouvrir la perspective pour libérer la société du joug de l'argent.

Cercle Léon Trotsky
Les mouvements populaires du printemps arabe et leurs répercussions

Vendredi 22 novembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Place Tahrir au Caire, février 2011.

Sur la banderole : « Le peuple veut la fin du régime ».



• Ayrault, et la « remise à plat de la fiscalité »

Du bla-bla pour couvrir une politique

« *Quelle énorme surprise !* », ont annoncé des journalistes complaisants ; Jean-Marc Ayrault a annoncé dans une interview au journal économique *Les Échos* que « *le temps était venu d'une remise à plat de notre fiscalité* », et d'ajouter qu'il allait recevoir prochainement les partenaires sociaux (c'est-à-dire syndicats et patronat) pour engager un débat global sur la fiscalité et les dépenses publiques. Seulement sur l'essentiel, sur l'utilisation des impôts pour le plus grand profit du capital, il n'y aura pas de débat.

Ayrault a d'ailleurs défini les limites de cette « concertation » : à son terme, « *le gouvernement prendra ses responsabilités comme il l'a fait pour les retraites* ». Alors, ne serait-ce qu'avec cette mise au point, les secrétaires des deux confédérations, Lepaon pour la CGT et Mailly pour FO, qui appellent tous les deux à manifester

prochainement contre le projet scélérat sur les retraites, devraient claquer la porte et renvoyer le Premier ministre à ses manœuvres. Mais Mailly s'est dit disponible, quant à Lepaon, on peut parier par avance qu'il ne fera pas la politique de la chaise vide. Inutile de parler de la direction de la CFDT qui a toujours le stylo à la main.

Au-delà des platitudes sur l'intérêt général et le devoir civique de l'impôt, Ayrault a tenu à bien rappeler ses choix qui, eux, ne sont pas soumis à débat. Parlant du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE), il a déclaré : « *À l'époque tout le monde avait salué cette mesure visant à alléger le coût du travail de 20 milliards d'euros. Toutes les entreprises, même petites, vont en profiter. Et comme la hausse de la TVA ne finance qu'un tiers du CICE, les entreprises seront largement bénéficiaires. Revenir sur la hausse de la TVA pour certains secteurs, ce serait revenir sur la baisse du coût du travail* ». Et d'ajouter : « *Il n'en est pas question.*

Nous n'allons pas détruire ce que nous sommes en train de construire ». L'amélioration de la compétitivité des entreprises est un terme élégant pour habiller les milliards distribués au patronat et aux actionnaires, et l'appui qui leur est donné pour accroître l'exploitation de leurs salariés et les profits qu'ils peuvent en tirer. Ayrault annonce donc d'emblée, qu'il n'est pas question de discuter de l'essentiel.

En parlant d'une « remise à plat » de la fiscalité, Ayrault n'en sait pas moins très bien de quoi il parle. Il s'agit de jeter un os à ronger aux partis et, en particulier, aux dirigeants syndicaux qui seront ravis de

participer à ces discussions et feront semblant de croire qu'il pourrait en sortir une justice fiscale élaborée grâce à leurs propositions.

Mais la seule justice fiscale véritable serait de supprimer l'impôt sur le revenu et toutes les taxes qui frappent les travailleurs et de prendre sur les profits des capitalistes pour financer un État qui les sert si bien. Ce n'est évidemment pas ce que fera Ayrault. Mais les directions syndicales pourraient au moins le dire et faire ce qui devrait être leur vocation : organiser les travailleurs pour la lutte contre les capitalistes et le gouvernement à leur service.

Paul SOREL

• L'appel à manifester le 1^{er} décembre contre le « matraquage fiscal »

Saisir les occasions de protester

Le Front de gauche – par la bouche de Mélenchon, le jeudi 7 novembre, d'abord, puis par celle de Pierre Laurent, le secrétaire national du Parti communiste français ensuite – a appelé à une marche « *pour une révolution fiscale, la taxation du capital et l'annulation de la hausse de la TVA* », le dimanche 1^{er} décembre qui se dirigera vers Bercy.

Cette manifestation aura lieu au moment où les

parlementaires examinent le budget 2014 ; « *un budget d'austérité auquel nous nous opposons* » déclare le Front de gauche dans son appel à la mobilisation. Celui-ci dénonce cette politique qui « *aggrave l'injustice fiscale en augmentant les impôts pour la grande majorité de la population tout en multipliant les cadeaux au patronat et en continuant la destruction des services publics et de la protection sociale* », constat que font

nombre de travailleurs et qu'on ne peut que partager.

De la part du Front de gauche et de Mélenchon, cet appel n'est pas sans arrières-pensées. Quand Mélenchon déclare, comme il l'a fait dans une récente interview à *Médiapart*, que « *la question qui se pose est celle d'un changement de gouvernement. (...) Nous, nous sommes capables de diriger un gouvernement de gauche !* », il ne fait que semer de nouveaux

faux espoirs, comme si un éventuel gouvernement ayant à sa tête Mélenchon pouvait être la solution. C'est ce type d'illusions qui contribuent précisément à déboussoler les travailleurs et les militants ouvriers.

Quoi qu'il en soit, bien des travailleurs pourront se saisir de cette manifestation du 1^{er} décembre pour protester contre le matraquage fiscal qui les frappe, en particulier contre la hausse de la TVA, et de leurs

impôts en général. Tous ceux qui saisiront cette occasion ou d'autres de faire entendre leur colère auront raison de le faire.

Aline RETESSE

• TVA

Les classes populaires rackettées par l'État

La TVA est un impôt que chaque salarié, chaque chômeur, chaque retraité paie systématiquement sur toutes ses dépenses de consommation, pour manger, se déplacer, se cultiver ou se divertir. Pour un grand nombre de produits ou de services achetés, le taux normal de 19,6 % s'applique, quel que soit le revenu de l'acheteur. Seuls certains produits bénéficient d'un taux réduit : 2,1 % pour les médicaments remboursés par la Sécurité sociale et pour les journaux ; 5,5 % pour les produits alimentaires considérés comme de première nécessité (le champagne et le caviar en sont exclus !), le gaz et l'électricité, les cantines scolaires, les livres ; 7 % pour les transports en commun.

Les ménages les plus pauvres utilisent chaque mois tous leurs revenus ou presque en dépenses de consommation. Par conséquent, la part

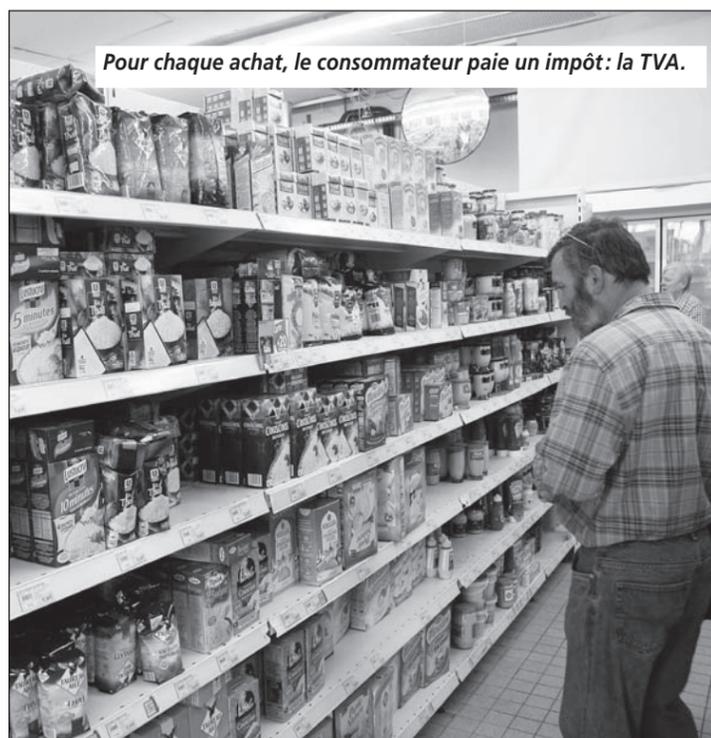
de ces revenus ponctionnée par l'État au titre de la TVA est bien plus grande pour eux que pour des ménages aisés. Dans le cas d'un couple avec deux enfants gagnant 36 000 euros net annuels (soit deux salaires de 1 500 euros), la TVA ampute 13 % des revenus, alors qu'elle ne dépasse pas 6,30 % pour un couple avec deux enfants gagnant 100 000 euros net par an. Plus généralement, les dépenses fiscales totales d'un ménage à petits revenus sont proportionnellement bien plus importantes que celles d'un ménage aisé : 24 % du budget contre 17 % dans l'exemple précédent.

On entend souvent dire qu'un Français sur deux ne paie pas d'impôt. C'est un grossier mensonge ! Plus de la moitié des recettes de l'État résultent de la TVA et de la taxe sur les produits pétroliers (TIPP), et pour cela, il rackette toute la

population. Il envisage d'augmenter encore la TVA à partir de janvier 2014. Mais plus généralement, ce sont tous ces

impôts indirects, TVA et TIPP, que les couches populaires n'ont aucune raison de payer.

Valérie FONTAINE



• Le Pen et l'Outre-mer Courage, fuyons !

Après avoir envoyé des sous-fifres du Front national tâter le terrain sur place, Marine Le Pen en a conclu... que son agenda était trop chargé pour lui permettre d'effectuer le déplacement prévu début décembre en Guyane et aux Antilles.

Cela n'a rien à voir, dit son parti, avec les attaques racistes menées par une bonne partie de la droite et de son parti contre Christiane Taubira, née à Cayenne et plusieurs fois élue députée en Guyane. Rien à voir non plus avec l'avertissement envoyé par différentes personnalités disant qu'elle n'était pas la bienvenue aux Antilles, tout comme son père qui, à plusieurs reprises, avait dû affronter la colère de manifestants, quand son avion n'avait pas été empêché d'atterrir ! Non, c'est juste une question de temps...

• Budget 2014

Des économies aux dépens de la population

Lors de la discussion précédant l'adoption du budget 2014 par l'Assemblée nationale, les porte-parole de la droite ont distillé leurs préjugés habituels contre ce qu'ils appellent les dérapages budgétaires du gouvernement socialiste. Dès que l'argent de l'État, prélevé pourtant dans son immense majorité sur les revenus des salariés, sert un tant soit peu à répondre aux besoins de la population, ces gens-là le considèrent comme une dépense inutile.

Pourtant, en matière budgétaire, le gouvernement Ayrault n'a pas fait dans la dentelle dans ses attaques contre la population laborieuse. Dans le but de réduire le déficit, il n'a pas hésité à réduire de 15 milliards d'euros les prévisions de dépenses de 2014, et prévoit 45 milliards d'économies supplémentaires au cours des trois années suivantes. Autant dire

qu'en matière de coupes dans les dépenses nécessaires à toute la population, les dirigeants socialistes et les Verts, qui participent au gouvernement, ne sont pas en reste : réduction du budget des communes, baisse des investissements dans les équipements collectifs, blocage des salaires dans la fonction publique et suppressions de postes à tout-va dans les

services de l'État.

Mais, alors que les ministres de Hollande se targuent de leur bonne gestion pour justifier les restrictions, les dépenses en faveur du patronat ne cessent d'augmenter. Sans revenir sur les dizaines de milliards d'euros dépensés chaque année en pure perte pour garantir les profits du patronat et des banques, le gouvernement Ayrault y a rajouté 20 milliards d'euros par an, sous prétexte de renforcer la compétitivité des entreprises.

Pour garantir les revenus somptuaires du patronat, aucune largesse budgétaire n'est jamais de trop. Mais pour simplement garantir le niveau déjà insuffisant des dépenses

répondant aux besoins élémentaires de la population, l'ensemble de la classe politique est prête à entonner l'éternel refrain de la nécessité des restrictions. En matière budgétaire, la politique des gouvernements successifs consiste à opérer un immense transfert d'argent public en faveur des plus fortunés. Toute dépense pouvant un tant soit peu bénéficier à la population est désormais visée. Les sommes retirées à des dépenses utiles se retrouveront par mille biais dans les caisses de la bourgeoisie et du patronat. Mais là, les parlementaires ne parlent plus ni de gabegie, ni d'assistanat.

Gilles BOTI

• La dette publique ou...

Le pillage de l'État par la bourgeoisie

En 2012, François Hollande s'était fait élire en promettant de réduire les dépenses de l'État. Il disait vouloir en revenir aux règles européennes d'un maximum de 3 % pour le déficit du budget et pas plus de 60 % du PIB (produit intérieur brut) pour la dette de l'État. Au nom de quoi, le gouvernement justifie sa politique de hausse d'impôts et de réduction des moyens alloués aux services publics, dont les classes laborieuses sont les premières victimes.

Les gouvernants reconnaissent hypocritement demander des « efforts » à la population. Mais ils les présentent comme inévitables pour réduire la dette de l'État. Bien sûr, ils se gardent de dire que les nantis, et surtout le grand patronat, qui ont creusé la dette de l'État, n'en font pas les frais. Pire, ils en tirent même du profit au travers des emprunts que l'État émet du fait de cette dette.

Avec la crise actuelle du capitalisme, ce phénomène a pris des proportions colossales. L'État finançant la bourgeoisie à guichets ouverts, la dette publique a explosé. Si en 1995 elle se montait à 663 milliards d'euros, dix-huit ans plus tard, elle a triplé et frise les 2 000 milliards.

Chaque année, l'État consacre une part croissante de ses dépenses à faire face aux seuls intérêts de cette dette. C'est même devenu le poste principal du budget. Pour cela, l'État recourt à l'emprunt. L'Agence France Trésor (AFT), qui gère la dette de l'État, émet bon an mal an pour 110 milliards d'obligations. Elles servent essentiellement à rembourser les intérêts d'une dette

qui croît et embellit.

Voici un exemple récent. On sait comment, en 1993, l'État a pris à son compte – celui des contribuables – l'ardoise de 20 milliards laissée par les opérations du Crédit lyonnais au profit du monde des affaires. Le gouvernement vient de rembourser par anticipation l'établissement qui avait prêté à l'État français les 4,5 milliards restant de ce sauvetage financier. Mais, pour ne pas avoir à décaisser cette somme, il s'est adressé aux « marchés » pour... emprunter cet argent à d'autres financiers. Cela ne réduira pas la dette de l'État, mais ce tour de passe-passe permet à des établissements financiers et à leurs très gros clients de faire une très bonne affaire.

Quant aux gros détenteurs de cette dette, les trois premiers sont les îles Caïmans, le Luxembourg et le Royaume-Uni, repaires de fonds dits d'investissement, où des capitalistes français et autres camouflent leurs avoirs. On trouve là tout le gratin du monde français de la finance : Axa, Allianz, MMA, CIC, BNP, CNP, Matmut, Groupama, Natexis, MAAF, Banque



postale, etc. Les compagnies d'assurances détiennent 21 % de cette dette, les banques 14 %.

L'État, qui a versé des dizaines de milliards aux banques lors de la crise de 2008, s'est endetté auprès des mêmes et de leurs pareils. Et c'est à eux qu'il verse, rubis sur l'ongle, une bonne part des 110 milliards qu'il emprunte chaque année.

Il y a là un système bien

huilé de pillage de l'État par la bourgeoisie. Les gouvernements l'alimentent en pressurant les classes laborieuses. Comme vient de titrer la revue économique *Challenges* : « Malgré une nouvelle dégradation » de la note attribuée à la France par l'agence de cotation Standard & Poor's, « la dette française reste attractive ». En tout cas, pour les nantis.

Pierre LAFFITTE

• Prise en compte de la pénibilité du travail

Le patronat ne veut pas payer

Le Medef et quatre autres organisations partent en guerre contre la prise en compte de la pénibilité instaurée dans le cadre de la réforme des retraites. Dans une lettre ouverte adressée au Premier ministre, ils déclarent que ce dispositif représente « un nouveau coup porté à la compétitivité et à l'emploi ». La maigre cotisation de 0,2 % de leur masse salariale, que toutes les entreprises devront payer pour alimenter les « comptes pénibilité », représenterait même une menace pour 25 000 emplois ! Fort de ce chantage, le patronat réclame une compensation financière.

Cette mesure sur la pénibilité a pourtant été conçue uniquement pour faire avaler l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein. Le gouvernement en a fait la promotion en déclarant que 20 % des salariés pourront en bénéficier, mais c'est un mensonge pur et simple, et le patronat le sait. Dans les faits, seule une petite minorité parmi ceux dont l'existence a été ruinée par de mauvaises conditions de travail pourra partir un peu plus tôt en retraite, ce qui ne leur rendra pas leur santé.

« Mettre la pénibilité au cœur de la réforme, c'est envoyer le message que le travail c'est pénible », reproche le Medef au gouvernement. Ceux qui écrivent cela imposent à des millions de travailleurs le travail de nuit ou dans un environnement bruyant, l'exposition à des substances chimiques dangereuses et le travail répétitif. Ils ne devraient pas être seulement légèrement taxés, mais lourdement sanctionnés.

Daniel MESCLA

• **Hausse du nombre de chômeurs de longue durée**

Reflet d'une économie absurde

On ne compte plus les rapports d'organismes de l'État ou d'associations s'apitoyant, plus ou moins sincèrement, sur le sort des chômeurs. Récemment, plusieurs rapports ont été publiés sur le chômage de longue durée.

Les chiffres officiels disent que le nombre de ces chômeurs a dépassé les deux millions, que la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi a atteint le record de 504 jours, et que même ceux ayant retrouvé un emploi sont restés en moyenne 287 jours au chômage.

Ces chiffres ont de quoi révolter. Et pourtant ils sous-estiment la réalité. Ils montrent certes que la bassine du chômage se remplit incomparablement plus vite qu'elle ne se vide. Mais ils escamotent le fait que nombre de chômeurs sortent des statistiques de Pôle emploi, non parce qu'ils ont retrouvé un travail, mais parce qu'ils baissent les bras ! Combien de centaines de milliers, voire de millions de personnes ne sont plus comptées comme chômeurs parce que, n'ayant plus accès à aucune indemnité ou aucun droit, elles disparaissent des statistiques ?

Dans le bavardage politique habituel, il est fréquent d'entendre dire qu'il faut séparer les problèmes : il y aurait le problème des chômeurs de longue durée, celui des jeunes chômeurs, ou encore celui du chômage des femmes. Mais opposer telle catégorie de chômeurs à telle autre est stupide. N'y a-t-il pas des jeunes femmes chômeuses de longue durée ? Cette manière de voir sert de justification à toutes les politiques

dites d'aide au retour à l'emploi, qui sont des allègements ou des suppressions pures et simples de cotisations patronales pour telle ou telle catégorie de salariés, et au bout du compte des subventions directes aux profits patronaux.

La seule manière de lutter contre le chômage serait d'abord de stopper sa progression en interdisant tous les licenciements. Ensuite, l'État devrait embaucher dans tous ses services publics où les besoins sont énormes. L'État devrait même en créer de nouveaux pour répondre aux besoins urgents de la population, comme par exemple un service public de la construction de logements sociaux.

Dans un rapport récent, l'association ATD Quartmonde dénonce le chômage comme « un énorme gâchis économique et humain ». C'est le moins que l'on puisse dire. Écarter des millions de femmes et d'hommes du travail, priver la société de leur savoir-faire, de leur force, de leur intelligence, de leur énergie, alors qu'elle en a cruellement besoin, est aberrant. Et c'est aussi destructeur, car cela contribue à désagréger la société. Tel est le fruit de l'organisation économique capitaliste, qui la condamne irrémédiablement.

Pierre ROYAN

• **RSA**

Les seuls assistés, ce sont les nantis

Un rapport officiel révèle que la moitié de ceux qui ont droit au RSA ne le demandent pas. Même chose pour les tarifs sociaux des transports ou pour les aides de l'assurance-maladie à l'obtention d'une complémentaire santé. D'après ce rapport, des dizaines de milliers de personnes ne reçoivent pas ces aides, le plus souvent parce qu'elles ignorent y avoir droit.

La situation n'est pas nouvelle. Année après année depuis la fin 2008, date de création du RSA, les rapports s'empilent qui dénoncent le même phénomène. Au total, les allocations non réclamées s'élèveraient à plus de cinq milliards d'euros. L'État

profite d'ailleurs de la situation. Constatant ce phénomène, il a pioché dans le FNSA, le fonds destiné au financement du RSA, pour payer d'autres dépenses, comme la prime de Noël versée une fois l'an en plus du RSA-socle, ou bien le RSA jeunes, dont une partie aurait dû être prise en charge par les conseils généraux.

Le patronat et les politiciens n'ignorent évidemment rien de cette situation. Et s'ils prétendent que les pauvres abusent des aides sociales, c'est pour faire oublier que les vrais assistés ce sont les nantis, les capitalistes, abreuvés de cadeaux par tous les gouvernements.

Valérie FONTAINE

Les violences faites aux femmes doivent cesser !

Comme chaque année, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, le Collectif national pour les droits des femmes, auquel se sont joints de nombreuses associations féministes, syndicats et partis politiques, appelle à une manifestation. C'est que les violences envers les femmes sont loin d'avoir cessé...

La comptabilité effrayante selon laquelle tous les trois jours une femme décède sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint reste toujours d'actualité. De même que le restent toutes les violences sexuelles

qui vont des humiliations au viol, en passant par les agressions. Les violences exercées contre les femmes, ce sont aussi les inégalités et les discriminations inacceptables qu'elles subissent dans leur vie sociale et professionnelle et qui sont encore accrues avec la crise et le chômage, avec les difficultés encore plus grandes pour se loger et trouver un travail. Et puis, en cette période où certains proclament que la prostitution est une liberté, il est important d'affirmer haut et fort que c'est une violence et que, dans leur immense majorité, les femmes qui se prostituent n'ont

pas choisi le trottoir mais y ont été poussées par une misère économique et sociale exploitée par les proxénètes, mais aussi par les clients.

Une journée et une manifestation annuelles ne peuvent abolir à elles seules les violences sexistes dirigées contre les femmes, mais elles restent nécessaires pour les dénoncer.

Manifestation contre les violences faites aux femmes

Samedi 23 novembre 2013 à 14 h 30 à Paris

Départ du métro Montparnasse



• **Île de La Réunion**

La visite de Sapin n'annonce pas Noël pour les travailleurs

Est-ce l'été austral qui attire les représentants du gouvernement ? Toujours est-il qu'après Chérèque, envoyé par le gouvernement et dont le discours sur le traitement de la pauvreté a déjà été oublié, c'était au tour de Michel Sapin de venir à La Réunion les 14 et 15 novembre.

À la demande du maire PS de Saint-Denis que soient mis à la disposition du département 40 000 emplois aidés de plus, Sapin a répondu avec un dédain certain : utilisez d'abord ce qui existe déjà, reprochant explicitement aux collectivités territoriales de n'avoir utilisé que 2 300 contrats d'avenir alors qu'elles en avaient 5 000 à leur disposition.

Bon prince, Sapin a quand même promis 5 000 emplois aidés supplémentaires, financés à 90 voire 95 % par l'État pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, comme les seniors ou les handicapés.

Mais si les collectivités, locales en particulier, n'utilisent pas tous les dispositifs qu'elles pourraient mettre en œuvre, c'est qu'elles sont dans une situation financière

difficile. Certaines communes dépensent déjà jusqu'à 75 % de leur budget de fonctionnement pour payer les salaires. Une ville comme Saint-Louis par exemple est à la limite de l'asphyxie et pourrait passer sous la tutelle de l'État ; un État qui s'est déchargé de bon nombre de ses attributions financières sur les collectivités, aggravant par là même leur situation.

Quant aux patrons du secteur privé, ils débauchent plus qu'ils n'embauchent, sans que cela heurte le gouvernement. Aucune mesure coercitive ne sera prise à leur rencontre. Au contraire, Sapin a tenu à les rassurer en leur rappelant que, sur les 20 milliards d'euros que son gouvernement a offerts au patronat dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité « pour abaisser le coût du travail », un

milliard profiterait aux patrons des DOM. Un nouveau cadeau que le patronat empochera sans état d'âme et... sans embauches supplémentaires !

Questionné par les syndicats sur la non-application de la plupart des conventions collectives à La Réunion, le ministre a promis d'y réfléchir, tout en précisant qu'il faudrait, avant toute décision, « prendre en compte les spécificités territoriales ». C'est toujours au nom de ces spécificités que l'application des lois sociales françaises a été différée à La Réunion. Les travailleurs n'ont pu en bénéficier que lorsqu'ils se sont fait craindre du patronat et de l'État.

Le message est clair pour les travailleurs et chômeurs de La Réunion : ils n'ont rien à attendre des ministres de passage, pas plus que des politiciens locaux d'ailleurs, pour enrayer la dégradation constante de leur emploi et de leur pouvoir d'achat. Ils ne pourront compter que sur leurs luttes.

Émile GRONDIN

• Peillon et la réforme du statut des enseignants

Un nouvel écran de fumée

Après les rythmes scolaires, Vincent Peillon a décidé de s'attaquer au statut des enseignants. Sous prétexte de moderniser le métier, de s'adapter aux évolutions, il s'agit en fait de justifier des reculs des conditions d'enseignement.

Le statut des enseignants définit leur temps de travail devant les élèves, le temps passé en dehors du temps de travail à préparer les cours et leurs missions. Il est régi par un décret datant de 1950. Il faudrait donc paraître l'assouplir, prétendument pour pouvoir reconnaître tout le travail que font les professeurs en dehors de leur temps de présence devant les élèves et prendre en compte les difficultés de ceux qui enseignent dans les établissements où les jeunes sont en difficulté. Le ministre s'appuie sur des statistiques de l'Insee qui révèlent que le temps de travail des professeurs serait en moyenne de 44 heures par semaine dans le primaire et de 41 heures pour les enseignants

du secondaire, en y incluant le travail de préparation et les cours faits devant les élèves.

Les directions syndicales s'engouffrent, comme d'habitude, dans ces discussions, laissant penser qu'il pourrait en ressortir des améliorations, pour les enseignants comme pour les élèves. Mais la principale mesure permettant de telles améliorations, qui consisterait à diminuer le nombre d'élèves par classe, n'est précisément pas évoquée dans les projets de Peillon. Au contraire, nombre d'études et de rapports viennent très à propos prétendre que la constitution de petits groupes dans des établissements situés en zone d'éducation prioritaire ne servent à

rien. Ainsi, dans un rapport concernant l'éducation en zone dite prioritaire, on peut lire : « *L'essentiel des moyens supplémentaires et des budgets disponibles sont concentrés sur la diminution du nombre d'élèves par classe. Cette réduction ne semble pas produire un effet positif notable sur la réussite scolaire des élèves.* »

On comprend bien qu'un gouvernement en quête d'économies aux dépens des classes populaires ne souhaite pas embaucher massivement des enseignants, des surveillants, tout ce qui permettrait d'améliorer réellement les conditions de travail du personnel et celles dans lesquelles les jeunes étudient. Mais alors il faut l'y forcer et ne pas se laisser prendre au miroir aux alouettes d'une discussion sur la « réforme des statuts »

Aline RETESSE

• Choisy-le-Roi/Orly

Grève dans les écoles

Jeudi 14 novembre, plus de 60 % d'enseignants étaient en grève à Choisy-le-Roi et Orly, dans le Val-de-Marne. Onze écoles étaient fermées.

La réforme des rythmes scolaires est au cœur de la colère. Chacun est en désaccord avec cette réforme, qui prétend résoudre les problèmes de l'école en la désorganisant. Ce qui se passe à Paris et dans d'autres villes, passées aux quatre jours et demi, donne des arguments supplémentaires : problèmes d'organisation, de locaux, des élèves de 3 ans réveillés de la sieste pour participer à des ateliers, des élèves ne sachant pas

où aller, des parents ne sachant pas où trouver leurs enfants. Et puis, il y a de grandes disparités entre les villes et le problème du budget : qui va payer ?

Mais au-delà de cette réforme, ce sont les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail, les deux choses étant liées, qui étaient au cœur des discussions avant et pendant la grève. Il y a la disparition des enseignants spécialisés (Rased), qui ne sont plus que quatre pour l'ensemble de ces deux villes, la disparition des Clad, classes relais permettant à des élèves en difficulté de se relancer dans

les apprentissages grâce à un travail en petit groupe, et aussi le manque de formation permettant d'aider au mieux les élèves. Le manque d'assistants de vie scolaire (AVS) pour les élèves handicapés a aussi été abordé, de même que les classes trop chargées...

Une journée de grève ne suffira certes pas, et tous espèrent que le mouvement se poursuivra contre cette « réforme » qui désorganise encore plus l'école, mais surtout pour de vrais moyens nous permettant de bien fonctionner.

Correspondant LO

• Incendie de l'hôtel Paris-Opéra

Le scandale du mal-logement et de la précarité

Le 14 novembre s'est ouvert le procès de l'incendie de l'hôtel Paris-Opéra qui, en avril 2005, avait fait 24 morts, dont 11 enfants, et 54 blessés. Seuls les propriétaires de l'hôtel sont poursuivis pour manquement délibéré aux règles de sécurité, ainsi que leur fils et sa compagne, pour homicides involontaires, respectivement pour avoir tardé à appeler les secours et provoqué l'incendie.

La presse a fait largement état des responsabilités conjointes de ces quatre personnes, tout en évoquant le fait que ni les pouvoirs publics ni les acteurs sociaux n'avaient vu leur responsabilité engagée. Elle s'est focalisée sur le fait qu'une banale dispute a pu être à l'origine d'un tel incendie.

Mais au-delà de ce fait, il est notable que, dans les mois qui

ont suivi, deux autres incendies meurtriers ont concerné des hôtels meublés du même type, abritant aussi majoritairement des étrangers pauvres, dont de nombreux sans-papiers. Cette série d'incendies avait fait 52 victimes et avait débouché sur un renforcement des normes anti-incendie dans l'hôtellerie.

Cette situation est loin d'être réglée. Il existe de nombreux hôtels meublés où les propriétaires imposent des conditions d'hébergement indignes pour des prix prohibitifs, ce qui, il faut le signaler, n'était semble-t-il pas le cas du Paris-Opéra. Et si les personnes qui y vivent acceptent ces conditions, c'est qu'elles n'ont pas le choix. D'abord parce qu'il s'agit souvent d'étrangers sans papiers qui ont bien du mal à trouver un emploi, et

donc un logement digne de ce nom, et qui se trouvent obligés de recourir à l'hébergement d'urgence. Ensuite parce que l'hébergement d'urgence, qu'on nomme aussi le Samu social, n'a que des moyens bien limités. Il se trouve le plus souvent réduit à placer les demandeurs dans ce type d'hôtels meublés. Ce qui fait que, pour l'année 2012, la plupart (64%) des appels au Samu social sont restés sans solution. Mais surtout, il y a le scandale permanent du manque de logements.

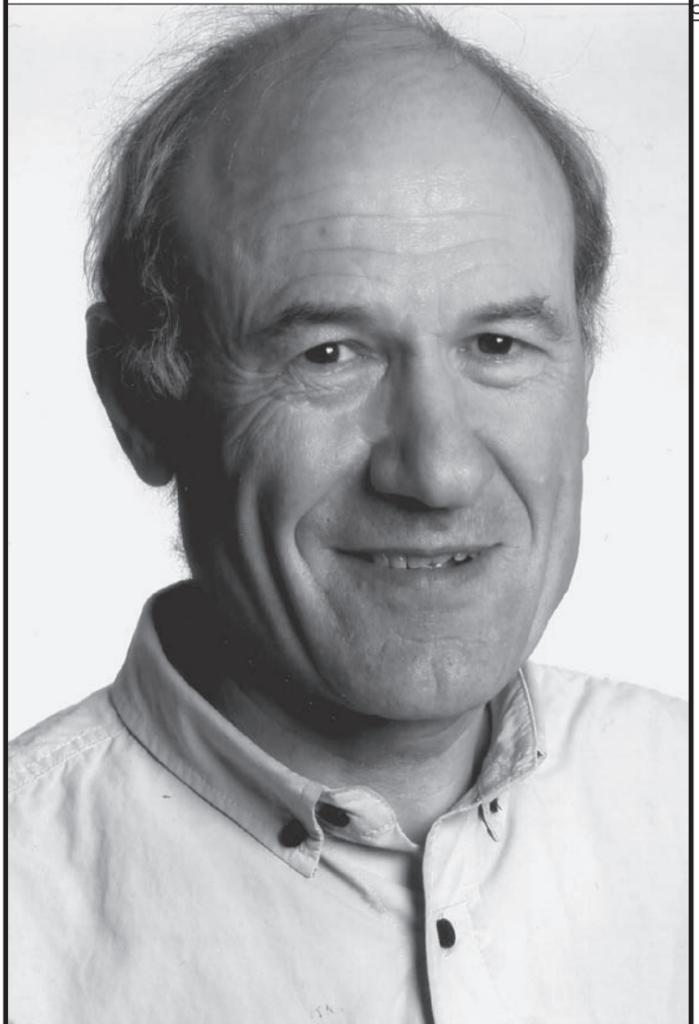
Au-delà de ce procès, il y a ces milliers d'étrangers sans papiers que le gouvernement pourrait régulariser afin de ne pas les cantonner dans cette situation de précarité, avec toutes ses conséquences.

David MARCIL

Notre camarade Michel Étienne

Notre camarade Michel Étienne, enseignant à la retraite, est brutalement décédé. Il allait avoir 66 ans.

militants syndicaux, mais également le respect de la plupart, pour son opiniâtreté et sa constance dans la



Michel Étienne, nous l'appelions entre nous Viala, avait commencé à militer pour les idées communistes révolutionnaires il y a près de quarante ans à l'Insa de Toulouse, où il faisait partie d'un petit groupe que formaient nos camarades dans cette école d'ingénieurs.

Michel était passionné de sciences. Il aimait faire partager cette connaissance, avec modestie et patience, mais aussi avec une culture qu'il entretenait sans cesse. Aux camarades qu'il côtoyait, il a communiqué le goût de se cultiver, de comprendre notamment au travers de visites d'expositions ou de sites préhistoriques.

Pendant des années, Michel a diffusé nos idées auprès des mineurs de Carmaux. À l'époque où les mines ont fermé, il fallait un courage et une détermination politiques certains pour affirmer que la défense des conditions de salaire et de vie des travailleurs de Carmaux ne devait pas se confondre avec la défense du « charbon français ». Cela lui avait même valu des échanges vifs avec certains

défense de ses idées.

Après la fermeture de la mine il a continué à discuter avec certains de ceux qu'il avait côtoyés pendant toute cette période. Il y a trois semaines encore, il avait rencontré le porte-parole de l'ex-LCR dans le Carmausin, ancien de la mine, qui nous a transmis un émouvant message de solidarité.

Par la suite, Michel avait fait profiter de son expérience politique les camarades de l'hôpital de Toulouse. Ils avaient pu apprécier sa rigueur et sa ténacité, mais également son humour pince-sans-rire.

Michel nous a représentés dans le Tarn pendant plus de trente ans, en étant jusqu'en 2012 candidat aux différentes élections dans ce département.

Avec Michel, « Viala », nous perdons un camarade, un de ceux qui ont contribué à faire exister Lutte Ouvrière. Son combat continue.

Nous assurons sa compagne, sa famille et ses proches de toute notre affection.

• Israël-Palestine

Hollande au côté de Netanyahu

Entre la première visite de Hollande en Israël, les 17 et 18 novembre, et celles de son prédécesseur Sarkozy, bien malin qui verra les différences. Mêmes affirmations d'amitié indéfectible envers Israël, mêmes allusions à la « mission particulière de protection des lieux saints », mêmes déclarations menaçantes visant le nucléaire iranien et, surtout, même hypocrisie consistant à faire mine de croire en la bonne volonté du gouvernement Netanyahu à l'égard des Palestiniens.

Fin juillet, sous la pression des États-Unis, le Premier ministre israélien annonçait « reprendre les négociations de paix avec les Palestiniens dans l'intérêt stratégique d'Israël ». À la suite de cela, il annonçait son intention de libérer 104 prisonniers politiques palestiniens. Nulle mention n'était faite des 4 à 5 000 autres qui continuent de croupir dans les geôles israéliennes, pas plus d'ailleurs que de l'arrêt de la politique de colonisation que

le gouvernement poursuit allègrement. Une semaine de peine avant l'arrivée de Hollande à Tel-Aviv, la gauche israélienne obtenait confirmation de l'intention de Netanyahu, fermement appuyé par ses ministres membres de l'extrême droite religieuse ou nationaliste, de procéder à 23 000 nouvelles implantations de logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Se voir quelque peu grondé à ce sujet par Hollande ne

risque pas d'impressionner Netanyahu, pas davantage que les adjurations lancées dans ce sens par le secrétaire d'État américain John Kerry. Avec 550 000 ou 600 000 colons déjà installés en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, un point de non-retour a déjà été atteint par le pouvoir israélien, et les pressions continuent pour que, grâce à de nouvelles implantations dans des zones décisives, la continuité territoriale soit coupée en Cisjordanie, empêchant physiquement la création d'un État palestinien.

Certes, « il y aura des gestes à faire, de part et d'autre », déclare Hollande, qui ajoute : « Des gestes du côté israélien ont commencé d'être produits

– la libération des prisonniers –, d'autres sont attendus, notamment sur la colonisation. Et puis, il y a des gestes du côté palestinien. J'en parlerai avec Mahmoud Abbas. » Hollande place aussi sur un même plan le pouvoir de l'occupant et les représentants des occupés, renvoyant dès à dos les attaques guerrières du gouvernement Netanyahu – l'opération dite Pilier de défense date tout juste d'un an – et les tirs de roquettes provenant de Gaza. Il assimile la légitime revendication des 2,5 millions de Palestiniens des territoires occupés à pouvoir vivre et travailler sur leur terre et dans leur État à une exigence démesurée.

En fait, au moment où les dirigeants israéliens sont quelque peu en délicatesse avec les États-Unis, du fait de l'accord que ceux-ci préparent avec l'Iran sur la question du nucléaire, Hollande a surtout saisi l'occasion de déclarer que la France serait, sur ce point, plus ferme que les États-Unis. Le président « socialiste » français n'est décidé pas guéri de ses propensions à jouer les va-t-en-guerre ridicules.

Quant aux droits des Palestiniens, quant à la prolongation indéfinie de l'occupation et d'un état de guerre dramatique au Proche-Orient, Hollande s'en moque comme de sa première chemise.

Viviane LAFONT

• Arabie saoudite

Chasse aux immigrés dans une dictature amie des grandes puissances

Dans le cadre d'une vaste opération de répression contre l'immigration clandestine, la police et les autorités saoudiennes se livrent depuis le 4 novembre à une vaste chasse à l'homme, visant les étrangers présents sur le territoire, soit plus de 8 millions de personnes, dont 2 millions seraient considérées en situation irrégulière.

Ces étrangers, essentiellement des Africains d'Éthiopie, du Mali, de Guinée ou d'Érythrée, même ceux qui ont des papiers en règle, constituent une fraction très importante de la classe ouvrière d'Arabie saoudite, pays qui compte 27 millions d'habitants au total. Mais ils sont dépourvus de droits, tout en constituant une importante source de revenus pour les classes possédantes.

Le journal *Le Pouvoir aux travailleurs*, de nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes, décrivait leur situation :

« Des kafils (garants, parrains), souvent des hommes d'affaires qui font venir des étrangers placés sous leur houlette, ont pu bâtir de fortunes sur le dos de ces derniers. Lorsque ces étrangers sont des commerçants, ces parrains se contentent de prélever une certaine somme sur le



Des travailleurs africains en cours d'expulsion, entassés sur la plate-forme d'un bus de la police.

chiffre d'affaires. Lorsqu'il s'agit de travailleurs, ce système de parrainage s'apparente presque à de l'esclavage. Les travailleurs privés de droits sont à la merci du kafil en étant soit exploités dans son entreprise, soit cédés à d'autres exploités après prélèvement de prébendes au passage.

Il paraît que l'autorité royale veut supprimer le droit des kafils à louer la main-d'œuvre à des tiers. Or, pour le moment, ce ne sont pas ces gens-là qui sont arrêtés. Un ultimatum royal a expiré, intimant... de quitter le territoire

au plus tard le 3 novembre. » Ils sont menacés de deux ans de prison et d'amendes pouvant atteindre 27 000 dollars.

Dès le lendemain, la police a procédé à une véritable chasse à l'homme. Par exemple, samedi 9 novembre, elle a quadrillé le quartier pauvre de Manfouha, dans le sud de la capitale Riyad, où vivent de nombreux travailleurs immigrés avec leur famille. Des centaines de policiers et de membres des unités spéciales ont procédé à des arrestations. Des émeutes ont éclaté. Il y a

aurait eu, selon les sources gouvernementales, trois morts, des dizaines de blessés et 561 personnes arrêtées parmi les « instigateurs de troubles ».

Suite à ces violences policières, beaucoup de clandestins n'essaient plus de se cacher et sont obligés de se rendre aux autorités. Abandonnant la plupart de leurs biens, ils montent dans des autocars par milliers pour être conduits dans des centres de déportation. Le journal *Jeune Afrique* écrivait que, dès le 12 novembre, 33 000 immigrés avaient été interpellés et 17 000

se trouvaient dans ces centres dans l'attente d'être expulsés.

Les grandes puissances, comme les USA ou les pays européens, restent complaisamment muets sur ces actes, pour ne pas froisser la susceptibilité des dirigeants moyenâgeux de l'Arabie saoudite. Elles viennent même de renouveler leur confiance dans ce régime : mardi 12 novembre, l'Arabie saoudite a été élue par l'Assemblée générale de l'ONU membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Une sinistre farce.

Bertrand GORDES

• Haïti

Manifestations contre la corruption et la vie chère

Plus de 10 000 personnes ont manifesté lundi 18 novembre à Haïti, dans la capitale Port-au-Prince, pour protester contre la misère, contre la politique du président Martelly qui défend ses propres intérêts, ceux des possédants, et qui est aussi corrompu que ses prédécesseurs.

Depuis plusieurs semaines, un mouvement de protestation touche non seulement la capitale mais d'autres villes, où des milliers d'habitants des quartiers pauvres descendent dans la rue, prêts à affronter la répression policière, comme le relate le journal de nos camarades antillais de l'UCI, *Combat Ouvrier* du 2 novembre, dont nous citons quelques extraits.



Durant le mois d'octobre, plusieurs manifestations ont été dirigées contre le pouvoir du président Martelly. Le 23 octobre, des jeunes de quartiers, des étudiants ont pris la rue à Port-au-Prince en soutien à l'avocat André Michel, qui a lancé une plainte contre la famille Martelly pour corruption. À proximité du Palais national, les étudiants ont demandé la démission du gouvernement. Ils ont été dispersés par la police, après des affrontements où les jets de pierre ont répondu aux gaz lacrymogènes.

Le 8 octobre, c'est parce qu'ils réclamaient la construction du port qui avait été promis par le maire de Fort-Liberté, commune du Nord, que des centaines d'habitants ont pris la rue. Le maire a fait intervenir la police avec ses gaz lacrymogènes. Mais les policiers ont aussi tiré à balles réelles et un homme a été tué d'une balle dans le dos. Les manifestants en colère ont alors mis le feu au sous-commissariat de police le plus proche.

Il y a des mouvements sporadiques qui réclament des mesures rapides pour améliorer les conditions de vie de la population, et les politiciens opposants à Martelly participent à ces mouvements en

vue d'en tirer des bénéfices pour leurs partis. Ainsi, c'est la « Fammi Lavalas » qui a appelé le 17 octobre des milliers de personnes à manifester à Port-au-Prince, dénonçant le prix de l'école, la cherté des produits de base, la nécessité d'être relogé, et pour réclamer la démission du président Michel Martelly. Les parlementaires ont pris la tête de la manifestation, où des portraits de l'ancien président Aristide ont été brandis. Pourtant, avant son départ, Aristide était tout autant au service des « grands-mangeurs » (des riches) que peut-être Martelly.

Pour l'instant donc, le mécontentement s'est fait entendre le plus souvent dans le sillage de manifestations orchestrées par des politiciens qui ne défendent nullement les intérêts des travailleurs et des pauvres, mais qui cherchent à les utiliser. (...)

Ces manifestations, ces mobilisations de rue sont la voie d'avenir pour les travailleurs et la population pauvre d'Haïti et un exemple de combativité pour les travailleurs et les pauvres de la Caraïbe et des États-Unis. Mais les exploités ont toujours intérêt à ne compter que sur eux-mêmes, et pas sur les politiciens au service des riches.

• Philippines

Les conséquences catastrophiques du typhon Haiyan Le prix de la pauvreté

Deux semaines après le passage du typhon Haiyan aux Philippines, l'ONU estime à 4 000 le nombre de morts et à 4 millions le nombre de sans-abri. Comme lors du tremblement de terre à Haïti, en 2010, les médias ont beaucoup glosé sur le caractère imprévisible des catastrophes naturelles et sur la malchance des populations touchées. Mais si un phénomène naturel est bien sûr à l'origine du désastre, il n'explique pas son ampleur. Des vents d'une puissance identique n'ont pas les mêmes effets au Japon par exemple, ce pays où la richesse accumulée a permis depuis longtemps de construire des bâtiments capables de résister aux séismes et aux tempêtes. En fait, les Philippines payent aussi aujourd'hui le prix exorbitant de la domination de l'impérialisme.

Un pays dominé par l'impérialisme

Les Philippines doivent leur nom aux conquistadors qui, en 1542, arrachèrent ces îles à leurs habitants pour les offrir au futur roi Philippe d'Espagne – avant de saccager leurs forêts, puis d'y développer des cultures tournées vers le marché métropolitain. En 1898, l'Empire espagnol céda le pays aux États-Unis, qui ne vinrent à bout de la résistance des colonisés que quatre ans et 200 000 morts plus tard. Occupés par les troupes japonaises de 1941 à 1944, les Philippines accédèrent officiellement à l'indépendance en 1946. Mais dès 1947 les États-Unis y installaient des bases militaires, consolidant pour longtemps leur domination. En 1965, les USA firent élire leur protégé, Marcos, qui instaura la loi martiale en 1972 et ne se retira qu'en 1986, pour laisser la place à la femme d'un opposant assassiné en 1983, Cory Aquino, plus populaire mais pas moins conciliante avec les intérêts américains.

À l'heure actuelle, les attraits des Philippines pour les compagnies américaines sont nombreux : la main-d'œuvre y est jeune, pas chère, presque pas syndiquée, et anglophone – idéal pour délocaliser les centres d'appels. Mais les entreprises du textile, de l'électronique et de la chimie ne sont pas en reste.

La lenteur avec laquelle les secours (en tentes, nourriture ou médicaments) arrivent aux déplacés ne doit rien au hasard. Si certains des villages les plus reculés ne reçoivent toujours aucune aide, ce n'est pas seulement parce que la géographie des Philippines est morcelée, avec 7 000 îles, dont 150 habitées. C'est d'abord parce que, pour cet État soumis à

l'impérialisme, les priorités budgétaires ne sont pas les services publics, mais l'entretien de forces de répression capables de contenir les explosions sociales.

Ce pays dit émergent est l'un des plus inégalitaires qui soit, sa capitale Manille offrant au futur roi Philippe d'Espagne – avant de saccager leurs forêts, puis d'y développer des cultures tournées vers le marché métropolitain. En 1898, l'Empire espagnol céda le pays aux États-Unis, qui ne vinrent à bout de la résistance des colonisés que quatre ans et 200 000 morts plus tard. Occupés par les troupes japonaises de 1941 à 1944, les Philippines accédèrent officiellement à l'indépendance en 1946. Mais dès 1947 les États-Unis y installaient des bases militaires, consolidant pour longtemps leur domination. En 1965, les USA firent élire leur protégé, Marcos, qui instaura la loi martiale en 1972 et ne se retira qu'en 1986, pour laisser la place à la femme d'un opposant assassiné en 1983, Cory Aquino, plus populaire mais pas moins conciliante avec les intérêts américains.

Les priorités du gouvernement

Taclaban et ses 200 000 habitants ont été frappés de plein fouet, du fait de leur position sur la trajectoire du typhon. Mais le bilan humain n'aurait pas été aussi lourd si les pouvoirs publics avaient fait d'autres choix, notamment celui de fournir des habitations en dur à une population ouvrière en croissance constante depuis vingt ans, au lieu de laisser les migrants s'entasser dans des bidonvilles aussi régulièrement rasés que reconstruits.

Les médias occidentaux n'ont pas manqué d'accabler... les victimes du typhon elles-mêmes, déplorant le triste spectacle des « violences et pillages » où « les plus bas instincts » se seraient déchainés. Comme si aller se servir dans les décombres

des commerces les plus proches n'était pas une question de survie, quand on meurt de faim et de soif ! En tout cas, les scènes montrant des soldats envoyés faire la garde devant les supermarchés, alors que le carburant manquait pour acheminer les vivres, en disent long sur l'ordre des priorités fixé par le gouvernement.

À défaut de pouvoir éviter le typhon (il y en a vingt par an et, en 1991, le plus puissant avait déjà fait 5 000 morts), les autorités auraient eu les moyens d'évacuer les populations à l'avance vers des refuges... si les intérêts de la population n'étaient pas le cadet de leurs soucis.

Et maintenant ?

Que vont devenir les survivants du typhon ? À court terme, l'Unicef déclare avoir besoin de 60 millions de dollars pour réunir les familles éclatées. Les promesses de dons aux associations s'élevaient pour l'instant à 300 millions de dollars. De leur côté, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale promettent chacune 500 millions de dollars de prêts d'urgence pour la construction d'immeubles aux normes japonaises. Mais il s'agit de prêts, non de dons. Et, s'ils alimentent les caisses des géants américains du BTP, on se doute que la population sera la dernière à en profiter. C'est d'autant plus prévisible que la clique au pouvoir ne se gênera pas pour se servir au passage : le président actuel, Benigno Aquino (le fils de Cory Aquino), a beau s'être fait élire en 2010 sur un programme anticorruption, le clientélisme du régime est notoire et a mis dans la rue des dizaines de milliers de Philippines en août dernier.

Quand on sait que, depuis 2001, le gouvernement américain a dépensé plus de 300 milliards de dollars pour sa guerre en Afghanistan, on mesure le caractère dérisoire des aides promises par les gouvernements des pays riches. Il faudra vraiment se débarrasser de ce système capitaliste pour que, face à de telles catastrophes naturelles, la société cesse de se reposer sur l'appel à la charité, et mette immédiatement à la disposition des secours tous les moyens matériels et humains nécessaires, et prévus à l'avance.

F. G.

• Espagne

Grève des salariés du nettoyage à Madrid

Empêcher les licenciements, c'est possible

Les travailleurs du nettoyage des rues et des jardins de Madrid viennent de montrer qu'il était possible, par une lutte déterminée, de mettre en échec les plans de suppressions d'emplois qui devaient entrer en vigueur à partir de la mi-novembre. Et cela a été ressenti très largement parmi les travailleurs du pays comme un succès.

Le conflit concernait les travailleurs des grandes sociétés concessionnaires, chargées par la mairie de Madrid de réduire le coût salarial dans ce service vital, et qui l'est encore plus pour une ville de plus de 3 millions d'habitants. Il

était projeté de licencier dans l'immédiat 1 134 travailleurs et d'imposer une baisse des salaires de 40 % à ceux qui resteraient en place, dans ce secteur où la plupart ne gagnent que 700 à 1 000 euros par mois.

Pendant treize jours, à l'appel de l'ensemble des syndicats, la grève a été totale. Elle était dirigée contre le patronat du secteur, mais aussi contre la politique de la municipalité. Ana Botella, cette politicienne de droite maire de la ville, s'illustre depuis des mois par une politique de restriction des budgets publics, dont les salariés des secteurs tels que la santé, l'enseignement, les transports, ainsi que les usagers des classes populaires sont

les premières victimes.

Invoquant le fait que les employés du nettoyage faisaient une grève sauvage et ne se pliaient pas aux règles du service minimum, Ana Botella menaçait de faire appel pour nettoyer les rues aux services d'une entreprise publique, la Tragsa, qui dépend du ministère de l'Agriculture, et d'imposer à l'expiration du délai fixé au 17 novembre les suppressions d'emplois prévues ainsi que les baisses de salaire.

Mais la grève a continué et, parmi les grévistes, la tension a monté. Le recours, samedi matin 16 novembre, aux services de la compagnie Tragsa payée pour briser la grève suscitait de vives réactions.

Les négociations entre les représentants des entreprises concessionnaires, les autorités municipales et les syndicats ont continué et, le dimanche 17 novembre, les directions des entreprises de nettoyage reculaient, annonçant qu'elles s'engageaient à ne procéder à aucun licenciement. En contrepartie, les employés devaient accepter le principe de jours de chômage provisoire non rémunérés.

Les syndicats mirent leur poids dans la balance pour mettre en place ce compromis et le faire avaliser par les grévistes, qu'ils réunirent par grands secteurs pour les consulter.

L'annonce de l'annulation

des plans de licenciements a été ressentie comme une victoire. Beaucoup ne croyaient pas cela possible. Mais, par contre, beaucoup de grévistes ont sur le cœur les baisses de salaire et reprennent le travail en ayant conscience qu'à court terme ils devront se battre pour contrer les attaques de leur direction et des pouvoirs publics. Mais il reste, et cela compte, l'expérience acquise dans cette lutte où les travailleurs ont imposé une marche arrière à leurs patrons et aux autorités locales. Dans un pays où le taux de chômage dépasse les 25 %, faire annuler des plans de licenciements est aujourd'hui un objectif décisif.

Henriette MAUTHEY

• Italie

À Naples

Mobilisation contre les décharges toxiques

Samedi 16 novembre, des dizaines de milliers de manifestants ont envahi les rues de Naples pour dénoncer les décharges de déchets toxiques qui infestent toute la région.

Très populaire, la manifestation a vu descendre dans la rue des familles entières, des mères regroupées par écoles, exprimant leur colère de voir leurs enfants passer tous les jours au milieu de terrains empoisonnés, des petits agriculteurs qui ont dû cesser de cultiver leurs champs, littéralement encerclés par les décharges légales ou non, des travailleurs exaspérés par cette catastrophe qui s'ajoute à celle du chômage, qui a explosé dans le Sud et en particulier en Campanie, la région de Naples.

Car il s'agit bien d'une catastrophe écologique et sanitaire, qui touche en particulier la zone comprise entre le sud de Caserte et le nord de Naples, devenue la décharge toxique de tout le pays. Depuis vingt ans, ce sont près de deux millions et demi de tonnes de déchets qui ont été enterrées sous les champs cultivés de la région. Et il ne se passe pas un jour sans qu'une nouvelle décharge clandestine ou une nouvelle source de pollution ne soit découverte. Le 13 novembre par exemple, les gardes forestiers ont effectué une énième mise sous séquestre à Caivano, dans la banlieue nord

de Naples : 600 000 mètres carrés de champs cultivés et treize puits s'avéraient empoisonnés par des produits toxiques, où se trouvaient entre autres des traces d'arsenic.

De 2001 à 2009, la « crise des déchets » avait mis Naples sous les feux de l'actualité, avec ses tonnes d'immondices encombrant les rues. Le scandale du traitement des déchets, ou plutôt de leur non-traitement, et de la mainmise de la Camorra, la mafia locale, sur tout le secteur avait alors éclaté. Non sans que les médias y aillent de leurs commentaires sur l'incapacité des Italiens du Sud, et des Napolitains en particulier, à faire preuve de civisme et à adopter une conduite vertueuse en matière de recyclage et de traitement des ordures ménagères.

Les déchets industriels avaient fait couler moins d'encre. Ce sont pourtant eux qui constituent le véritable cancer de la région, au sens propre du terme puisque les cas de maladie explosent, avec par exemple une fréquence des tumeurs au foie 300 % plus élevée que la moyenne nationale.

La Campanie est devenue la décharge idéale pour



« Unifions les luttes pour défendre santé et environnement
Dépollution, tri sélectif, contrôle populaire »

les industries des régions du Nord. D'après les estimations de certaines associations, une tonne de déchets industriels illégaux aboutit chaque minute dans la région de Naples. Aux côtés de la Camorra – grande entreprise illégale – ce sont les patrons « vertueux » des usines du Nord qui s'enrichissent de ce trafic. En se débarrassant de leurs déchets sans avoir à les traiter, ils réalisent des économies substantielles.

Parmi les organisateurs de la manifestation de Naples – qui se veulent apolitiques – certains en appelaient aux institutions afin d'assainir les terres polluées.

Mais les mêmes institutions qui ont si bien fermé les yeux sur la pollution deviendraient alors très probablement les garantes d'une dépollution... confiée à des entreprises parmi lesquelles figurent les pollueurs ! Et ne doutons pas que la Camorra, qui est parvenue à se glisser dans toutes les phases du business des décharges, trouverait, là encore, un nouveau moyen de faire de l'argent.

Le gouvernement a beau assurer qu'il se penche sur la dépollution de la région, bien des manifestants ne lui font pas confiance, pas plus qu'aux politiciens locaux plus ou moins

corrompus qui ont laissé faire, quand ils n'ont pas directement organisé la catastrophe.

« Ceux qui ont pollué doivent payer », « Camorra, État, entrepreneurs : tous coupables », pouvait-on lire parmi les slogans de la manifestation. D'autres banderoles réclamaient le contrôle de la population sur les opérations d'assainissement et de dépollution.

Et c'est bien ce qu'il faudrait pour empêcher le capitalisme d'empoisonner toute la région et ses habitants au nom du profit, avec la complicité de la mafia... et des autorités.

Nadia Cantale

• Le plan de «résistance économique» de Montebourg

Un nouveau cadeau au grand patronat

Mercredi 13 novembre, Montebourg a présenté les «mesures d'urgence» que le gouvernement comptait mettre en œuvre pour venir en aide aux entreprises en difficulté. Sans doute voulait-il désamorcer le début de mobilisation de centaines de salariés touchés par les plans de licenciement de ces dernières semaines. Mais une fois encore, il n'est pas question pour le ministre de l'Industrie de s'attaquer aux patrons licenciés et d'interdire les licenciements. Au contraire, il s'appête à faire de nouveaux cadeaux sonnants et trébuchants à de grands patrons.

L'État va emprunter 300 millions d'euros sur les marchés financiers pour les prêter ensuite, à taux réduit,

aux entreprises dites en difficulté. Oh bien sûr, Montebourg fait mine de poser certaines conditions: ces prêts devront être remboursés, ils ne seront pas accordés aux entreprises relevant de grands groupes... Mais l'annonce des premières entreprises qui devraient recevoir cette nouvelle aide montre ce qu'il en est en réalité.

FagorBrandt est sur la liste, car placée en redressement judiciaire, avec 1 900 salariés menacés de licenciement. C'est une filiale du groupe électroménager Fagor Electrodomesticos, n°5 mondial dans son secteur, et qui s'est enrichi ces dernières années en rachetant ou fermant de nombreuses entreprises. Arc International, spécialisée

dans les arts de la table, est aussi concernée par le plan de Montebourg. Elle annonce un important déficit cette année, contraint plus de 5 000 salariés au chômage partiel, mais elle a été très prospère, et elle a aussi vendu et acheté diverses entreprises à l'international. La famille Durand, qui la possède, compte parmi les 200 plus grandes fortunes en France. Enfin, Kem One devrait aussi bénéficier de la nouvelle aide. Cette entreprise aujourd'hui en cessation de paiement, avec 1 300 salariés dans l'incertitude quant à leur avenir, a été cédée par Arkema en juillet 2012 à une sorte de Tapie américain, Gary Klesch, spécialisé dans le rachat, le dépeçage et la mise en

faillite d'entreprises. Arkema, la branche «chimie» du groupe Total, a laissé Klesch faire le sale travail. Arkema et Total auraient pourtant les moyens de réintégrer les activités de Kem One et de ne laisser aucun travailleur sur le carreau.

Une fois encore, le gouvernement vole au secours de grands patrons qui ferment certaines de leurs entreprises uniquement dans le but d'augmenter encore leurs profits.

Valérie FONTAINE

L'État vache à lait pour le patronat

Les 300 millions empruntés par l'État français pour aider les entreprises dites en difficulté seront versés à un «Fonds de développement économique et social» réactivé pour l'occasion. Datant de 1955, ce fonds était en sommeil depuis longtemps. À l'origine, il était issu de la fusion de plusieurs fonds destinés à la reconstruction,

mis en place au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Ils avaient constitué en réalité une aide massive au patronat, l'État se chargeant de toutes les dépenses indispensables pour remettre en route l'économie. Aujourd'hui, en servant à arroser le grand patronat d'argent frais, il ne fait que poursuivre sa véritable vocation.

• 26 novembre, le projet gouvernemental à l'Assemblée

Non aux attaques contre les retraites !

Malgré les manifestations et protestations, depuis trois mois le gouvernement Hollande-Ayrault persiste à vouloir imposer sa réforme des retraites, qui doit porter progressivement à 43 années de cotisations le droit à une retraite à taux plein.

Voté de justesse à l'Assemblée nationale en octobre, le projet de loi a été rejeté par le Sénat le 6 novembre. Il reviendra sans modification le 26 novembre devant l'Assemblée où les députés socialistes

sont majoritaires, puis il devra être à nouveau soumis au vote des sénateurs.

L'adoption de cette loi signifiera, en fait, la disparition du droit à la retraite à taux plein, même à 62 ans, âge imposé par Sarkozy et maintenu par Hollande. Avec le chômage de masse, personne dans l'avenir ne réussira à travailler et à cotiser 43 années, et en tout cas pas avant 62 ans.

Le gouvernement Hollande le sait fort bien, mais il choisit

d'aider et de rembourser les marchés financiers en faisant payer les retraités comme toute la population.

«Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère. On n'en veut pas de cette société-là», dit le slogan. C'est aux capitalistes de payer leur crise. Il faut le retour à la retraite à 60 ans après 37,5 années de travail et de cotisations en garantissant des pensions à taux plein et l'embauche des jeunes.

Mardi 26 novembre, les syndicats CGT-FO-FSU et Solidaires appellent à manifester. Ils se contentent malheureusement de réclamer des négociations et de «s'adresser aux parlementaires pour qu'ils entendent les salariés», alors que c'est une mobilisation générale du monde du travail contre le gouvernement Hollande et sa politique qu'il serait nécessaire d'organiser.

Cette mobilisation viendra des travailleurs eux-mêmes

tôt ou tard, mais le plus tôt sera le mieux. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui saisiront l'occasion de la manifestation syndicale, le 26 novembre, pour exprimer leur protestation auront raison de le faire. En Ile-de-France, une manifestation est prévue ce jour-là à 13 heures, du métro Chaussée-d'Antin à l'Assemblée nationale, et en province des rassemblements sont prévus devant les préfetures.

Louis BASTILLE

• Expulsion à Saint-Ouen

Les Roms ont droit à un relogement digne

Au début du mois de novembre, la maire Front de gauche de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, a adressé un courrier à Manuel Valls lui demandant d'évacuer, dès le 12 décembre, un campement rom situé sur le territoire de la commune.

Ce campement, comptant plus de 800 personnes dont de nombreux enfants, est installé depuis fin juillet sur une parcelle appartenant à Réseau ferré de France. Il est situé dans une zone où s'érige un nouveau quartier, «les Docks», devant accueillir 10 000 habitants.

Le tribunal de grande instance de Bobigny a fixé au 12 décembre prochain l'expulsion du camp rom et de sept familles présentes non loin de là. Au seuil de l'hiver, des Roms devront donc reprendre leur balluchon à la recherche d'un nouveau lieu, puisqu'aucune proposition de relogement n'a été envisagée.

Qu'une municipalité populaire comme celle de Saint-Ouen ne puisse à elle seule régler un

tel problème, qui n'a de solution qu'au niveau de l'État et de ses excroissances que sont le département ou la région, personne ne le conteste. Les communes de droite font pire, elles qui refusent d'envisager la moindre présence de Roms sur leur territoire. À cet égard,

il était significatif de voir la stupéfaction des représentants de la droite quand le Conseil de Paris a envisagé la création d'un village d'insertion pour Roms dans le 16^e arrondissement de la capitale. Insensé, ont-ils dit, eux dont le seul programme à l'égard des Roms est

le rétablissement des arrêtés antimendicité et le démantèlement de tous les campements actuellement existants.

Mais alors, pourquoi une maire Front de gauche, anciennement PC, s'engagerait-elle dans une voie similaire? En tout cas il est choquant de la voir

adresser une demande d'expulsion à Manuel Valls, le symbole même de la stigmatisation des Roms, le champion des expulsions sans relogement, le ministre qui affirmait récemment que «les Roms ne souhaitent pas s'intégrer en France».

Correspondant LO

• Paris XI^e Mal-logés à la rue

Depuis plus de quinze jours, à l'initiative de l'association Droit au Logement, 80 personnes sans logis ou mal-logées campent sous une grande bâche sur la nouvelle place de la République, à Paris, pour exiger un logement.

Alors que le plan grand froid a été déclenché le 1^{er} novembre, comme chaque hiver, des dizaines de milliers de familles sont sans logement en Ile-de-France, 100 000 personnes selon le

DAL (Droit au Logement).

Comme chaque hiver depuis vingt ans, le Samu social d'Ile-de-France, dans l'urgence, va louer des chambres d'hôtel pour les familles en détresse. 25 000 nuitées chaque jour, dans 450 hôtels, à 17 euros la chambre en moyenne, cela représente 425 000 euros par nuit. C'est un puits sans fond pour les services sociaux. Et cela parce que les gouvernements refusent, au nom



de la sacro-sainte propriété privée, de réquisitionner les logements vides ou bien des

locaux vides aménageables, même provisoirement.

L. B.

• Continental – Clairoix (Oise)

« Justice pour les travailleurs » Samedi 23 novembre les ex-salariés manifestent à Paris

À l'initiative du comité de lutte et des organisations syndicales, les anciens salariés de Continental-Clairoix ont décidé d'organiser une marche sur Paris samedi 23 novembre: elle commencera au départ de Compiègne, avec un rassemblement à 10 h 15 devant la gare avant la montée en train, puis à 12 heures devant la gare du Nord à Paris, avant le départ vers les ministères, en commençant par la place Vendôme, au ministère de la Justice.

Il s'agit de répondre à la situation intolérable des ex-salariés de l'usine de Clairoix. Malgré tous les engagements pris, tous les accords signés, près de cinq ans après l'annonce de la fermeture de l'usine, 500 d'entre eux sont encore inscrits à Pôle emploi. Parmi eux, 300 se retrouvent dans une situation dramatique, réduits aux allocations de fin de droits de quelque 500 euros par mois, menacés dans les mois qui viennent d'être même privés totalement de ressources s'ils ne remplissent pas les conditions d'attribution de ces misérables allocations. Mais cette marche vers les ministères est aussi organisée pour répondre

aux provocations indécentes de la direction de ce groupe multimilliardaire et à la passivité complice de l'État et du

gouvernement.

À Clairoix, Continental refuse d'appliquer les trois accords signés l'engageant au reclassement des salariés licenciés, y compris le dernier accord signé en septembre 2012 avec l'actuel gouvernement. Continental a poussé la provocation jusqu'à affirmer qu'il n'appliquerait pas les décisions de justice et a entrepris une procédure de licenciement contre deux délégués

qui demandaient leur réintégration... alors qu'ils n'avaient pas été réintégrés comme le tribunal l'exigeait.

Les travailleurs de Continental, soutenus par les militants syndicaux des différentes usines du groupe en France, demandent aux ministres et au gouvernement de faire appliquer les accords dont l'État est signataire ainsi que les jugements rendus et de sanctionner Continental pour les

nombreux délits et violations de la loi dont ses représentants se sont rendus coupables.

Ils demandent que les représentants des salariés soient reçus par les ministères à l'issue de leur marche. D'autres militants de diverses entreprises seront aussi là, avec tous ceux qui considèrent que le combat de ceux qui refusent l'inacceptable est le combat de tous.

Correspondant LO

Les superprofits de Continental

Il est établi aujourd'hui, et pas seulement par les travailleurs qui l'ont toujours proclamé, que la fermeture de l'usine de Clairoix en 2009 avec ses 1 113 licenciements, comme tous les licenciements organisés par le groupe Continental depuis cette date, n'avaient aucune justification économique. En 2013, successivement, le tribunal administratif d'Amiens, le juge départiteur du conseil des prud'hommes de Compiègne et enfin la Cour de cassation

ont jugé que les licenciements à Clairoix mais aussi à Rambouillet et ailleurs n'avaient aucun fondement.

Fin septembre, c'est le président du directoire du groupe Continental lui-même qui a expliqué que depuis 2008, depuis sa prise de contrôle par le groupe Schaeffler, Continental avait connu une hausse continue de ses profits, pour atteindre aujourd'hui les plus hauts résultats de toute son histoire. En 2013, les actionnaires ont bénéficié

d'une hausse de 50 % de leurs dividendes sur les comptes de l'année précédente. Pour la seule division pneumatique, qui rapporte les deux tiers des profits du groupe, on annonce aujourd'hui une hausse de... 19 % avec un profit de 1,02 milliard au troisième trimestre 2013. L'année passée, le taux de rentabilité de cette division atteignait les 20 %. D'ailleurs, la Bourse de Francfort, où Continental est considéré comme une des quatre entreprises les plus

rentables d'Allemagne, a vu régulièrement monter le cours de l'action depuis 2009. Ce trop-plein de profits s'est fait au prix de milliers de licenciements. Mais cela ne suffit pas aux actionnaires et cet été Continental a annoncé la fermeture de l'usine de Bizerte en Tunisie, avec ses 400 salariés, et les emplois de 3 000 salariés de deux usines en Allemagne sont aussi menacés.

Correspondant LO

• Bosch – Vénissieux (Rhône)

Toujours pas de certitudes pour l'avenir

En 2012, Bosch avait démarré des chaînes de montage de panneaux solaires dans son usine de Vénissieux, qui auparavant fabriquait des pompes à injection diesel. Mais, dès mars 2013, Bosch annonçait son désengagement de sa filière photovoltaïque qui compte 3 000 salariés, en majorité en Allemagne, et sa recherche d'un repreneur pour Vénissieux. Un seul s'est manifesté: Sillia.

Le 13 novembre se tenait une réunion avec le directeur de Bosch France, qui devait annoncer si Bosch acceptait le repreneur. Une bonne centaine de personnes étaient rassemblées devant l'usine à l'appel de la CGT: des travailleurs et des habitants de Vénissieux, et des salariés de Bosch inquiets et plus nombreux que lors du précédent rassemblement, bien que la CFDT, majoritaire dans l'entreprise, n'ait pas appelé. Et quand le secrétaire de la CGT est sorti de la réunion, ce qu'il a

annoncé a fait éclater la colère. D'abord, la direction de Bosch a demandé au repreneur de préciser son offre de reprise et a reporté sa décision à janvier, après avis du tribunal de commerce et d'un expert. Les travailleurs ne savent donc toujours pas ce qui les attend, sauf qu'ils vont finir le mois de novembre en chômage partiel et qu'en décembre ils resteront chez eux.

Mais les conditions du repreneur aussi les ont indignés. Ils n'avaient déjà pas une grande



confiance dans cette très petite entreprise bretonne, par qui ils craignent d'être finalement licenciés dans des conditions moins bonnes qu'avec Bosch. Les précisions apportées confirment les craintes: Sillia ne reprendrait que 122 travailleurs sur 240, et Bosch lui demande de faire un effort jusqu'à... 129! Ce serait du travail à façon, donc aléatoire, pour des entreprises pour lesquelles il faudra être compétitifs, donc être prêts à

faire des sacrifices sur les horaires et les conditions de travail.

Bosch prévoirait une quarantaine de départs en préretraite, et un plan social pour les autres. Et s'il n'y a pas de reprise, Bosch supprimera les 240 emplois, tout en poursuivant jusqu'à 2015 la fabrication diesel, qui emploie toujours une centaine d'autres ouvriers dans l'usine.

Reprise ou pas, il n'y a rien de bon à attendre pour les

travailleurs. La position de la CGT est d'obtenir de Bosch qu'il apporte de nouvelles productions à Vénissieux. Mais Bosch, qui emploie toujours 300 000 salariés dans le monde et a fait plus de 2 milliards de bénéfices en 2012, prétend ne pas pouvoir et avoir des problèmes sur tous ses sites. Les travailleurs n'en croient rien et certains sont prêts à continuer la lutte pour le faire céder.

Correspondant LO

• Aéroport de Toulouse-Blagnac

Agents de nettoyage en lutte

ATB, la société gestionnaire de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, sous-traite le nettoyage à plusieurs sociétés : l'une nettoie les abords extérieurs, une autre le hall D, et la société TFN s'occupe des trois autres halls. Ces sociétés sont soumises tous les deux ou trois ans à des appels d'offres d'ATB ; leurs patrons, pour conserver ou gagner un marché, doivent toujours faire la meilleure offre. Ils se rattrapent sur les conditions de travail et de salaire des agents.

TFN, qui a remporté le dernier marché, ne déroge pas à cette règle. Les agents viennent avec leurs propres vêtements ou les tenues d'anciens employeurs. Les chariots de nettoyage sont déglingués, la salle de repos est un sous-sol sans fenêtre qui sert aussi de réfectoire et de vestiaire. Les plannings changent constamment, les week-ends sont presque toujours travaillés et, par-dessus tout, les pressions et les menaces du chef de site sont incessantes.

Pour les travailleurs de TFN, il était temps que cela s'arrête. Ils se sont mis d'accord entre eux et le 7 novembre au soir, à la prise de service, ils se sont tous croisés les bras. Pendant les cinq jours qu'allait

durer la grève, tous les agents de nettoyage des halls de l'aéroport en CDI, une vingtaine, ont été dans le mouvement. Trois autres agents avaient des contrats maison : le patron leur fait signer leur contrat en CDD lorsqu'il se débarrasse d'eux ! Ces agents ont travaillé, mais en refusant de nettoyer la zone tenue par les grévistes. Le patron a alors envoyé des personnes extérieures remplacer ceux-ci mais, devant leur colère, il trouvait de moins en moins de volontaires et ceux qu'il trouvait restaient en poste de moins en moins longtemps.

ATB, parfaitement au courant de ces méthodes illégales et largement informé par les grévistes eux-mêmes, a brillé par son mutisme, révélant une



Les grévistes de la société de nettoyage.

fois de plus la complicité entre le donneur d'ordres et les sous-traitants voyous.

Les grévistes ont inondé l'aéroport de tracts et d'affichettes, rencontrant de nombreuses marques de soutien parmi les salariés de l'aéroport mais aussi les passagers.

Après cinq jours, alors que la propreté de l'aéroport commençait à s'en ressentir, le patron régional de TFN est venu rencontrer les grévistes. Il

a accepté de donner des tenues, de changer le matériel défectueux et s'est engagé à faire cesser les pressions et les menaces du chef de site. Il a également accepté de payer la totalité des heures de grève et a même accordé la journée payée à ceux qui devaient prendre leur service le soir ou le lendemain.

Pour les grévistes, cela ne suffisait toujours pas. Le patron a alors dû accepter d'augmenter de 20 euros une prime

mensuelle qui passera ainsi à 60 euros, et les grévistes ont obtenu que cette prime soit étendue aux agents qui ne la touchaient pas jusque-là, car ils avaient été embauchés après la reprise du marché.

C'est avec un sentiment de victoire et de revanche que les grévistes ont décidé de reprendre le travail, après une journée de repos... payée par le patron !

Correspondant LO

• Hôpital du Vinatier – Bron (Rhône)

Grève contre la fermeture de la blanchisserie

À l'hôpital psychiatrique du Vinatier, le personnel de la blanchisserie a fait deux jours de grève, les 12 et 13 novembre, afin de ne pas voir disparaître un service de proximité indispensable à la bonne marche de l'hôpital, qui s'occupe, entre autres choses, du linge personnel des patients.

Les agents pensent, à juste titre, que le service aux patients, en particulier pour les vêtements individuels, sera de moins bonne qualité. Et ils ne comprennent pas pourquoi leurs emplois seraient supprimés.

Dans sa recherche permanente d'économies, la direction a annoncé cette fermeture il y a un peu plus d'un mois. Avec

l'aval de l'Agence régionale de santé (ARS), et donc du gouvernement, elle prévoit de sous-traiter le linge à la blanchisserie industrielle des Hospices civils de Lyon, qui devrait prochainement ouvrir ses portes.

Si cela se faisait, 26 postes seraient supprimés à l'hôpital. Même si la direction annonce que tous les agents de la

buanderie seraient reclassés, elle se garde bien de dire où et dans quelles conditions. Les licenciements se reporteraient sur 26 agents contractuels (CDD) travaillant dans d'autres services depuis des mois, voire des années.

Cela fait plusieurs semaines que les travailleurs de la blanchisserie s'adressent aux autres salariés de l'hôpital, se retrouvant nombreux au portail pour distribuer des tracts et expliquer aux soignants les raisons de leur lutte. Les paroles de soutien et les encouragements

sont nombreux. À trois occasions, une centaine de personnes les ont accompagnés pour aller dire au directeur qu'ils n'étaient pas d'accord avec ses décisions.

Ces mobilisations réussies ont renforcé le moral des travailleurs. Du coup, le mardi 12 novembre, ils ont franchi le pas et se sont mis en grève. Les intimidations et les menaces de sanction du directeur, qui a qualifié leur grève d'illégale, n'ont pas empêché un vote unanime pour reconduire le mouvement le lendemain. Après ce

coup de semonce qui a mis le directeur dans tous ses états, ils ont unanimement décidé de reprendre momentanément le travail jusqu'au 21 novembre, date à laquelle un préavis de grève a été déposé pour tout le personnel de l'hôpital.

Entre-temps, jeudi 14, ce sont plus de 100 personnes qui se sont de nouveau réunies en assemblée générale pour aller dire au directeur, devant les médecins, qu'il devait revoir sa copie. Il a jusqu'au 21 novembre pour y réfléchir.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

Près de Douai, dur voyage en Amazonie

J'ai travaillé dans le nouvel entrepôt d'Amazon près de Douai, dans le Nord, qui a démarré son activité en septembre 2013. Il y a un an, pour toucher des aides publiques, Amazon promettait de créer 2 500 emplois. En septembre, il existait en fait seulement 120 CDI !

Pour cette mission, Pôle emploi parlait d'un contrat intérimaire de cinq jours. En fait, le recrutement était organisé par l'agence d'intérim

Adecco. Et là, ce n'était déjà plus un contrat de cinq jours, mais un contrat à la journée... ou plutôt à la nuit, qui pourrait être renouvelé cinq fois. On m'a orienté vers la fonction de picker (prise dans les rayons) plutôt que packer (emballage) dans la préparation de commandes : j'ai compris seulement après pourquoi ils demandaient des qualités de rigueur, d'efficacité et surtout... d'endurance.

Pendant cinq nuits, de

21 h 30 à 4 h 30, mon travail a donc consisté à prendre dans les rayons et à scanner 70 à 90 produits par heure (deux par minute en moyenne), pour les poser sur un chariot guidé par GPS... jusqu'au packer chargé d'emballer la commande. Ma productivité était directement contrôlée par le scanner, qui se chargeait de m'informer si je ne faisais pas mon minimum de 70 produits par heure.

Une nuit, un autre picker est venu avec un podomètre :

il a ainsi pu mesurer qu'il avait marché, en tout, douze kilomètres pendant la nuit ! Au bout de deux nuits, j'ai compris que j'avais intérêt à faire des étirements après...

Non seulement c'est un travail de randonneur mais, en plus, de randonneur solitaire, car parler est exclu si on veut garder le rythme. Et puis, qu'aurais-je pu bien dire ? Sur les cinq nuits, je n'ai vu qu'une fois la même tête, et encore, je n'en suis même pas sûr. Les

trois quarts des travailleurs présents semblaient être intérimaires comme moi, à l'exception des chefs.

« *Work hard, have fun, make history* » (en français : Travaillez dur, amusez-vous, écrivez l'histoire) : c'est la devise d'Amazon, lisible sur tous les murs de l'entreprise. En fait, c'est plutôt : Travaillez dur, marchez longtemps et taisez-vous... tout ça pour à peine plus que le smic horaire...

Un lecteur

• Ikea France

Plusieurs dirigeants mis en examen Des espions dans vos meubles

Depuis le début du mois, plusieurs dirigeants de la branche française du géant suédois du meuble Ikea, parmi lesquels deux directeurs généraux et un directeur financier, ont été mis en examen dans le cadre d'activités illicites d'espionnage des salariés et des clients.

Ces cadres dirigeants se seraient renseignés illégalement sur les antécédents judiciaires de leurs salariés comme de leurs clients. Une plainte a été déposée, en mars 2012, par des salariés du groupe « pour utilisation frauduleuse de données personnelles ». La police a effectué plusieurs perquisitions dans différents points de vente à travers la France ainsi qu'au siège social d'Ikea France à Plaisir (Yvelines). Des documents et des ordinateurs ont été saisis.

Depuis que cette enquête a commencé, une dizaine de responsables d'Ikea, dont un responsable de la gestion du risque, ont été mis en examen, ainsi que quatre policiers, dont des gradés, qui arrondissaient leurs fins de mois en consultant le Stic, le fichier de la

police, pour renseigner Ikea sur les antécédents judiciaires et les comptes en banque des candidats à l'embauche et des salariés.

Les dirigeants d'une entreprise qui paye des salaires de misère à ses employés, et leur refuse des augmentations sérieuses de salaire, payaient 80 euros chaque consultation du Stic. Ce système de flicage avait commencé il y a une dizaine d'années, avant d'être dévoilé en 2012. Les syndicats avaient alors dénoncé des pratiques qui servaient aussi à faire pression sur les salariés les plus combattifs.

Depuis que ce scandale a éclaté, la direction du groupe s'est publiquement désolidarisée de ces pratiques, en faisant mine de croire à des errements



individuels. Mais, outre qu'Ikea n'est pas la seule entreprise à pratiquer ainsi, l'argent qui rémunérait les informateurs ne sortait pas de la poche des cadres aujourd'hui mis en cause, mais bien de la caisse d'Ikea.

En attendant les suites

judiciaires qui seront données à cette affaire, il faut bien constater que, dans une entreprise qui se prétend éthique et placerait

au sommet de ses valeurs fortes « le respect de la vie privée », ça l'affiche plutôt mal!

Jacques FONTENOY

• Nos lecteurs écrivent

Non au travail les jours fériés !

Il n'y a pas que pour les travailleurs du commerce que la banalisation du travail du dimanche et lors des jours fériés a des conséquences négatives : elle en a aussi pour les salariés du nettoyage industriel.

Je travaille pour un organisme d'insertion, le GEIQ (Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification), qui m'envoie faire des

remplacements pour diverses sociétés de nettoyage. En semaine, j'enchaîne des missions dans des bureaux, des magasins ou des ateliers. Les plannings ne cessent de changer, les interventions peuvent être placées tôt le matin et tard le soir, créant des emplois du temps pleins de trous, pour un salaire à peine au niveau du smic.

En plus, on nous impose de travailler les jours fériés,

alors même que tout notre entourage est en congé ces jours-là. Récemment, parce que des patrons du commerce ouvrent leurs magasins les 1^{er} et 11 novembre, on nous a fait nous déplacer, pour une heure et demie à deux heures de nettoyage!

Je suis précaire, et je ne peux pas refuser. Elle est belle, leur prétendue liberté du travail.

Un lecteur (Le Mans)

• Paris 19^e arrondissement

Fermeture du centre dentaire

Le centre dentaire de la Sécurité sociale de la rue Archereau, dans le 19^e arrondissement de Paris, devrait fermer le 31 décembre 2013 sur décision de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Paris.

Malgré de nombreuses pétitions, interventions des élus locaux, manifestations, la CPAM de Paris n'a rien voulu entendre. Elle justifie cette fermeture, annoncée le 26 juin, par des raisons de rentabilité économique car, selon elle, « l'offre privée est

abondante dans l'arrondissement ». Pourtant, les consultations du centre ont augmenté de 23% et le chiffre d'affaires est en hausse de 34% depuis son ouverture en 2008. L'an dernier, ce centre a traité plus de 4000 patients.

La CPAM se moque de fermer un centre, dans un quartier où les taux de chômage et de pauvreté sont parmi les plus élevés de Paris. Par cette décision, elle renforce l'injustice sociale. Les habitants verront le coût de leurs soins augmenter,

puisque le centre pratique des tarifs inférieurs de 20 à 25% à ceux du privé. C'est le cadet de ses soucis. La CPAM de Paris a fait un choix : livrer au privé les assurés du 19^e.

Quant aux dentistes et assistantes dentaires, ils sont reclassés dans d'autres cliniques de la CPAM, mais leurs conditions de travail risquent d'être dégradées puisqu'il est question qu'ils travaillent jusqu'à 19h au lieu de 17h30. Merci, Mme la ministre « socialiste »!

Correspondant LO

• Rapport Bailly sur le travail du dimanche Pas grand-chose à en attendre

Après l'affaire du travail du dimanche qui avait agité en septembre les magasins Sephora, Castorama, Leroy-Merlin et autres, le gouvernement avait nommé un rapporteur, Jean-Paul Bailly, pour « clarifier le cadre juridique » et « examiner les faiblesses du dispositif actuel, éclairer les enjeux de l'ouverture de certains commerces le dimanche et faire des propositions au gouvernement ».

Le rapport sera publié le 22 novembre, mais on en connaît déjà les grandes lignes et, sans surprise, il répond aux demandes des patrons. Il serait donc question de permettre aux maires de délivrer deux fois plus d'ouvertures dérogatoires, dix au lieu de cinq actuellement. En ce qui concerne les salaires ce n'est pas mieux, car le rapport préconiserait que les compensations, accordées aux travailleurs acceptant de venir le dimanche, varient en fonction de la taille du commerce. Une telle mesure sera bien sûr défavorable aux salariés des petits commerces, sous prétexte que le patron n'aurait pas les moyens de

payer. Le rapport parlerait de « redonner de l'oxygène aux petits commerces »... sur le dos de leurs salariés bien sûr.

Enfin, le rapport viserait à supprimer les « incohérences » de la loi Mallié de 2009, qui autorise l'ouverture des magasins d'ameublement mais pas celle des magasins de bricolage. Et, bien sûr, ce serait pour autoriser l'ouverture de tous ces magasins.

Le rapport Bailly n'est pas encore publié, mais on peut déjà penser que les travailleurs ne doivent rien en attendre, en tout cas pas pour se défendre contre les exigences du patronat. Ils doivent plutôt en craindre des facilités nouvelles accordées aux patrons pour ouvrir le dimanche et s'en prendre à leur niveau de vie, à leurs salaires et à leurs conditions de travail. La preuve, s'il en fallait encore une, que le gouvernement entend bien permettre la banalisation et l'extension du travail du dimanche pour répondre favorablement aux exigences du patronat du secteur.

Cédric DUVAL

• Snecma – Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

En lutte pour la reconnaissance des travaux pénibles

Une trentaine d'ouvrières du secteur Montage cire de la fonderie de la Snecma Gennevilliers, certaines en poste depuis plus de trente ans, sont mobilisées depuis un mois maintenant pour que leur travail soit reconnu comme pénible par la direction.

Depuis 1986, il existe à la Snecma un accord « travaux pénibles ». Il permet à certains ouvriers, confrontés à des métiers particulièrement difficiles, de partir en préretraite de façon anticipée, jusqu'à cinq ans plus tôt. Cependant, tous les quatre ans, à chaque renégociation, la direction cherche à limiter les secteurs de l'usine bénéficiant de cet accord. Dans le passé, il a fallu des mouvements de grève, chez les ajusteurs des aubes FAN par exemple, pour arracher totalement ou partiellement la classification « travaux pénibles » permettant un

départ anticipé.

Aujourd'hui, les femmes du secteur Montage cire de la fonderie font un travail particulièrement pénible et exigent qu'il soit reconnu comme tel. Il consiste à préparer des grappes de pièces en cire, qui servent ensuite à la fabrication des moules pour les aubes, par exemple. Les ouvrières manipulent ces pièces, qui peuvent peser jusqu'à sept kilos, toute la journée, parfois à bout de bras. En fin de journée, elles sont littéralement exténuées.

L'usure au travail est particulièrement destructrice. Sur trente ouvrières, onze ont

des maladies professionnelles, TMS au coude, à l'épaule, ou encore exigeant l'opération du canal carpien. Au quotidien, toutes se plaignent de douleurs et doivent ingurgiter des anti-inflammatoires pour supporter le rythme de la journée.

Elles ont manifesté leur mécontentement à plusieurs reprises en allant au bâtiment administratif, où la direction n'a proposé qu'un départ anticipé ridicule d'un maximum de six mois. La réponse des ouvrières a été la colère, le refus de faire certaines opérations, déclenchant un petit recul de la direction qui a accordé à certaines un départ anticipé de deux ans et demi... avant de revenir dessus. L'arrogance du directeur, déclarant lors d'une réunion « *Moi aussi, j'ai un travail pénible* », a conforté

les ouvrières dans leur volonté d'obtenir satisfaction.

Elles en ont assez des petits salaires, assez de souffrir en silence, assez des discriminations et des revirements de la direction, et l'ont montré en se mettant en grève une journée. Cette grève a été relayée par un appel à débrayer organisé sur l'ensemble de l'usine. Il s'agissait non seulement d'affirmer la solidarité de tous avec les ouvrières du Montage, mais aussi d'avertir la direction en vue des prochaines négociations sur l'accord « travaux pénibles ». Jeudi 7 novembre, un rassemblement a réuni 120 travailleurs de tous les secteurs de l'usine, ce qui a mis du baume au cœur des ouvrières de la fonderie, qui n'ont pas l'intention d'abandonner leur revendication.

Correspondant LO

• H&M – Le Bourget (Seine-Saint-Denis)

Les travailleurs en lutte

Les travailleuses et les travailleurs de l'entrepôt H&M, au Bourget en Seine-Saint-Denis, livrent différents magasins de la région parisienne. Ils ont fait grève les 5 et 6 novembre à près de 70% des effectifs. Une minorité importante et déterminée continue à contrôler l'entrée des camions. Le 13 novembre, leur patron les a convoqués en référé au tribunal pour le soi-disant blocage des portes. Le juge a donné raison aux grévistes, devant la volonté évidente du patron de rester sourd et aveugle à leurs exigences de

maintien de leurs emplois, de leur pouvoir d'achat et de sécurité au travail.

En effet les effectifs ont fondu de près de moitié depuis que H&M a créé, il y a quatre ans, une filiale artificielle pour gérer cet entrepôt. Le travail a été réorganisé pour économiser au maximum sur les payés. Les grévistes en ont assez de voir leurs collègues partir au chômage, alors qu'eux sont obligés de faire leur travail. Sur 44000 m² de locaux, le patron les a confinés dans 16000 m², au risque d'augmenter les



accidents de travail. Si la maison-mère retire ses commandes, les salariés risquent leur emploi. Tous les salariés

de l'entrepôt sont solidaires et débrayent pour les coups durs. La lutte continue.

Correspondant LO

• Orléans

Les travailleurs de La République du Centre manifestent contre leur licenciement

Plusieurs dizaines de travailleurs du journal *La République du Centre* ont manifesté dans les rues d'Orléans samedi 16 novembre. Après la décision de la fermeture de leur site à Saran par le groupe de presse Centre France dont dépend *La République du Centre*, ces travailleurs ont tenu à exprimer leur colère face à leur direction qui les envoie au chômage. 78 personnes sont concernées, touchant toutes les catégories de personnel : 40 travailleurs de l'imprimerie, photographes, journalistes, personnel administratif. Pour

faire des économies aux dépens du personnel, *La République du Centre*, qui elle bien sûr continue à vivre, sera imprimée et expédiée d'Auxerre et de Tours, sans aucune création

d'emplois pour ces sites.

Le groupe Centre France possède huit quotidiens et une douzaine d'hebdomadaires. Il escompte avec ce plan faire une économie de fonctionnement

de 16 millions d'euros et justifie ce dégraissage par l'obligation de se réorienter vers l'Internet face à la « baisse inéluctable » de la vente papier. Et alors ? Tous les travailleurs de la presse, techniciens comme journalistes, seraient aptes à se réorienter vers l'Internet.

Centre France promet bien 60 embauches, mais plus tard, après avoir investi dans l'Internet. C'est tout de suite qu'il faut lui imposer de ne pas supprimer un seul emploi, le groupe en a largement les moyens.

Correspondant LO



• Semaine du handicap

Les patrons « intouchables »

Du 18 au 24 novembre a lieu la « semaine pour l'emploi des personnes handicapées ».

Les entreprises participantes devaient montrer qu'elles recrutent sans discrimination et font des efforts pour intégrer les handicapés.

La loi fait obligation aux entreprises de plus de vingt salariés de compter au moins 6% de travailleurs handicapés parmi leur personnel. Mais, d'après les chiffres de l'association nationale des handicapés (AGEFIPH), ce taux n'est que de 2,8% dans le privé, 4,4% dans le public. Et l'État ne donne pas l'exemple : les taux tombent à 3,3% dans la fonction publique, contre plus de 5% dans les mairies, régions et collectivités locales ou hôpitaux. Les entreprises de travail temporaire et d'intérim, quant à elles, ne sont pas soumises à cette obligation.

Si les taux de handicapés montent et si les entreprises payent moins d'amendes, cela est parfois grâce à des astuces. Ainsi l'Urssaf de l'Île-de-France, donc la Sécurité sociale, était en dessous du taux légal jusqu'à l'an passé. Pour la première fois en 2012, elle n'a pas payé d'amende, en ayant recours à des prestataires extérieurs employant des handicapés. Le ministère de l'Agriculture, lui, a employé des jeunes précaires, les AVS (auxiliaires de vie scolaire), pour aider à l'insertion... des élèves handicapés de l'enseignement agricole public ! À La Poste, les salariés collectionnent les problèmes de dos ou les troubles musculo-squelettiques à cause des conditions de travail. Lorsqu'ils sont classés « inaptes », La Poste les pousse alors à faire reconnaître leur handicap : cela revient à accroître le nombre de handicapés parmi son personnel... en les fabriquant !

Un chiffre résume à lui seul la réalité : les taux de chômage des handicapés sont deux fois plus forts que la moyenne nationale. Pour que cette « semaine du handicap » se traduise dans les faits, il faudra autre chose que de belles paroles.

Alain LECAIRE

• Malgré la démission des centrales syndicales

Il faut que les travailleurs prennent l'offensive

Alors que de nombreuses catégories n'hésitent pas à descendre dans la rue contre la politique du gouvernement, les travailleurs, pourtant les plus touchés par la crise et les attaques patronales, apparaissent comme les grands absents des mobilisations actuelles. Mais il faut dire que les organisations se réclamant de la classe ouvrière refusent de préparer une réelle mobilisation.

Lors du mouvement contre l'écotaxe qui, pour bien des travailleurs, a été l'occasion d'exprimer leur colère, les dirigeants de la CGT, Thierry Lepaon et Éric Aubin, ont dénoncé à juste titre le fait que la manifestation du 2 novembre à Quimper était en partie organisée par le Medef. Mais en refusant d'y être présents pour y défendre les revendications ouvrières, ils ont de fait laissé les travailleurs sans perspective. Ceux-ci n'avaient plus le choix qu'entre aller à cette manifestation pleine d'ambiguïtés ou à celle de Carhaix, organisée le même jour par la CGT, la CFDT, la FSU et le Front de gauche, mais qui apparaissait comme une diversion et était tout aussi pleine d'ambiguïtés, en particulier par son soutien de fait au gouvernement et à son écotaxe.

Les militants ouvriers, qui s'inquiètent de voir le patronat et la droite donner le ton, ont bien raison. Mais la seule façon d'éviter cela serait que les travailleurs prennent la tête de la contestation de la politique du gouvernement et la placent sur leur propre terrain, celui de la lutte contre le grand patronat responsable de la crise, du chômage et de la pauvreté qui monte. C'est en apparaissant comme le fer de lance de la lutte contre le grand capital que la classe ouvrière pourra entraîner derrière elle l'ensemble des catégories sociales touchées par la crise. Si la CGT en avait eu la volonté politique, elle aurait certainement eu la

force de donner à une manifestation comme celle de Quimper un autre ton, axé sur les revendications ouvrières.

Mais les directions syndicales sont avant tout préoccupées de ne pas gêner ce gouvernement, ce qui laisse le terrain libre à d'autres forces, ennemies du monde du travail.

Aucune des centrales syndicales n'a comme politique de dénoncer le gouvernement Hollande pour ce qu'il est, un adversaire du monde du travail

à Hollande de céder sur l'écotaxe à des manifestations violentes, s'inquiétant du «risque de débordement».

Depuis qu'Hollande a été élu, la seule manifestation sérieuse a été celle contre la réforme des retraites du 10 septembre dernier, restée pourtant sans suite. La CGT appelle le 26 novembre à une journée sur la question des retraites en se limitant à demander des amendements à la réforme Hollande. Au lieu de préparer une lutte sérieuse, la direction de la CGT recourt à des diversions. Dans le même temps, elle refuse d'appeler à la manifestation du 1^{er} décembre contre la hausse de la TVA, sous prétexte de ne pas se rallier à des décisions politiques,

par ce même patronat? Dernièrement la CGT s'est montrée capable de mobiliser 10 000 personnes à Roanne pour protester, à juste titre, contre le fichage ADN de ses militants. Pourquoi n'est-il pas possible de le faire contre toutes les mesures gouvernementales qui frappent les travailleurs et à partir de là, de chercher à préparer une mobilisation croissante redonnant aux travailleurs la conscience de leur force?

La CGT, pas plus que les autres centrales, n'offre à la classe ouvrière une politique à même de la mobiliser. Mais les militants fidèles à leur classe peuvent agir en commençant par se faire entendre des directions syndicales pleutres pour



La manifestation sur les retraites du 10 septembre 2013.

et de l'ensemble des catégories populaires, et surtout pas de prendre l'initiative des mobilisations qui en découlent. Et les critiques faites au gouvernement restent pour le moins mesurées que ce soit sur l'écotaxe, les retraites ou les licenciements. Éric Aubin, n°2 de la CGT, plus responsable vis-à-vis du gouvernement que des travailleurs, a même reproché

tout en réclamant au gouvernement une «réforme fiscale juste», ce qui ne signifie rien.

Au lieu de pleurer sur le fait que le patronat se permet de prendre la tête de certaines manifestations, pourquoi les directions syndicales n'ont-elles pas appelé, ces derniers mois, les travailleurs à se mobiliser contre l'ensemble des plans de licenciements décidés

leur imposer, par en bas, la politique nécessaire afin de faire reculer le grand patronat. Ils doivent pour cela mettre en avant leurs revendications de classe : l'interdiction des licenciements, le partage du travail entre tous sans perte de salaire et le contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises.

Marion AJAR

• Oullins (Rhône)

Solidarité avec les demandeurs d'asile

Près de 400 demandeurs d'asile (albanais, kosovars, bosniens, russes, azerbaïdjanais, géorgiens, soudanais), vivant dans des tentes sous un pont autoroutier de Lyon-Perrache, viennent d'en être expulsés. Une partie (150 environ) ont été dirigés vers Oullins, les autres vers des communes bien plus éloignées de Lyon.

Le sénateur-maire UMP d'Oullins a tout fait pour s'y opposer, faisant un recours en référé qui a été rejeté, lançant une pétition refusant le relogement sur la ville et organisant

une manifestation devant la mairie le 9 novembre. Les commerçants étaient invités à apposer une affichette sur leur vitrine pour s'opposer à cet accueil. Ainsi un énorme NON rouge est apparu sur certaines vitrines comme sur le site Internet de la mairie.

Face à ce déferlement attisant la peur et le rejet, des jeunes ont voulu afficher leur solidarité avec les demandeurs d'asile lors du rassemblement devant la mairie. Ils ont été conspués par les manifestants et chargés par la police.

C'est dans ce contexte que

plusieurs associations oullinoises (les centres sociaux, la MJC, les Restos du Cœur, l'Association franco-tunisienne) ont invité le 15 novembre à une réunion d'information sur la situation de ces demandeurs d'asile. Près de 250 personnes ont répondu présent.

Beaucoup ont exprimé leur incompréhension devant le rejet affiché par leurs propres voisins. Les bénévoles qui s'occupent de ces demandeurs d'asile ont évoqué leurs conditions de vie inacceptables, les maladies développées sous l'autopont. D'autres ont

raconté les élans de solidarité des habitants du quartier de Lyon-Perrache quand les enfants ont appris à leurs parents que leurs copains d'école dormaient dans la rue. Un bénévole a évoqué les menaces auxquelles ces personnes étaient exposées dans leur pays où les vendettas familiales, les crimes d'honneur ont encore cours.

Face aux préjugés soigneusement entretenus par certains politiciens locaux, les défenseurs des idées de dignité et de solidarité ne doivent pas lâcher pied.

Correspondant LO

• Les Bleus au Mondial Publicitaires et sponsors respirent

Le ton des principaux médias est au triomphe après la victoire de l'équipe de France de football mardi 19 novembre face à l'Ukraine, qui entraîne sa qualification pour le Mondial 2014 au Brésil.

Effectivement, tous ceux qui espéraient des rentrées financières importantes grâce à la participation des Bleus au Mondial avaient de quoi faire grise mine après la défaite lors du match aller. L'action de TF1, qui avait investi 130 millions d'euros pour les droits de retransmission des matches, avait chuté de 4%. Les autres médias non plus n'étaient pas à la fête. Ainsi, le journal *L'Équipe*, qui escompte un tirage allant jusqu'à 1,5 million d'exemplaires comme lors du Mondial de 1998, craignait de voir son chiffre rabaissé aux 400 000 habituels. Et tous pensaient devoir dire adieu aux recettes publicitaires supplémentaires qu'ils auraient eues en commentant largement les matches des Bleus.

Cette défaite avait aussi été ressentie comme un coup dur par des entreprises telles que Nike ou Adidas, à qui les joueurs servent de vitrine publicitaire en portant des maillots ou chaussures de la marque, ou d'autres qui escomptaient des profits grâce à la vente de produits dérivés – écharpes et colifichets divers. Même son de cloche du côté du PMU, qui s'était associé à la Fédération française de football pour des paris en ligne. Quant à cette dernière, qui avait déjà perdu des licenciés après la prestation peu glorieuse de l'équipe de France en Afrique du Sud, elle risquait de perdre une part encore plus importante de ses rentrées en cotisations.

Le pompon du cocorico imbécile revient à tous ceux qui nous expliquent en quoi cette victoire est bénéfique au moral de la nation et donc à l'économie, comme si la croissance était liée à un coup de pied de Ribéry, ou que trois buts marqués pouvaient faire oublier les problèmes réels de la population laborieuse que sont les attaques patronales, le chômage et la chute de leur niveau de vie.

Marianne LAMIRAL